DOCUMENT RESUME

ED 393 377 HE 029 052

TITLE	A Year of Transitions: 1995 AUCC Activities = Une annee de transitions: 1995 Activites de l'AUCC.
INSTITUTION	Association of Universities and Colleges of Canada, Ottawa (Ontario).
REPORT NO	ISBN-0-88876-172-4
PUB DATE	Mar 96
NOTE	57p.
AVAILABLE FROM	Publications Office, Association of Universities and Colleges of Canada, 600-350 Albert St., Ottawa, Canada K1R 1B1.
PUB TYPE	Reports - General (140) -- Multilingual/Bilingual Materials (171)
LANGUAGE	English; French
EDRS PRICE	MF01 Plus Postage. PC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS	Budgeting; *Educational Policy; Foreign Countries; Higher Education; *Information Dissemination; Institutional Cooperation; International Educational Exchange; International Programs; *Lobbying; Organizations (Groups); Policy Formation; *Public Policy; Scholarships
IDENTIFIERS	*Association of Universities and Colleges of Canada; Canada; *Contract Management; Non European Francophone Areas

ABSTRACT

This publication in English and French versions describes the activities of the Association of Universities and Colleges of Canada (AUCC) for 1995; particularly activities in the areas of public policy and advocacy, member services, and contract management. The section on public policy and advocacy describes how deficit reduction and national unity issues effectively monopolized the federal agenda. This section describes the 1995 budget, support for university research, collapse of a social policy review process, work on student assistance, 1996 pre-budget consultations, copyright legislation, international issues, academic mobility, competition for international development contracts, and other advocacy initiatives. A section on member services describes how AUCC provides information, advice and perspective on key issues, and a venue where members can meet. Among the issues discussed here are budget cutbacks, academic freedom, international cooperation, enrollment, governance and bargaining, fees for international students, performance indicators, scholarly communication, and internationalization. A final section on contract management describes how AUCC manages more than 150 institutional linkage, scholarship, and exchange programs. This section also details the status of international links with universities in China, Tunisia and Morocco and international scholarships and academic exchange programs with French-speaking nations, the Ukraine, and Latin America. Includes a detailed list of AUCC directors, and committee and advisory group members. (JB)

Association of Universities and Colleges of Canada

Association des Universités et Collèges du Canada

ED 393 377

A Year of Transitions

AUCC Activities

NE 029 052

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL IN OTHER THAN PAPER COPY HAS BEEN GRANTED BY
Association of Univ
& Colleges of Canada
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

BEST COPY AVAILABLE

AUCC: Speaking for Canada's Universities

AUCC represents Canadian universities, at home and abroad. Our mandate is to foster and promote the interests of higher education.

We believe strong universities are vital to Canada's prosperity and well-being. Our universities are major forces for renewal and innovation in society.

Universities touch the lives of all Canadians. They are our stake in the future: developing and transferring new knowledge through research, teaching and other scholarly activities as well as through community leadership and international cooperation.

AUCC is a not-for-profit, non-governmental association established in 1911. Our membership is made up of universities from every province. AUCC members fund our core activities — government relations, research, information services and international cooperation — and are represented within the membership and on the association's governing bodies by their presidents.

Copies may be obtained from:
Publications Office
Association of Universities and Colleges of Canada
600-350 Albert Street, Ottawa, Canada K1R 1B1
Tel. (613) 563-3961 ext. 205 Fax: (613) 563-9745
© Association of Universities and Colleges of Canada, March 1996
ISBN 0-88876-172-4
Deposited with the National Library of Canada. Printed in Canada.
Aussi disponible en français.

Association of Universities and Colleges of Canada

Association des Universités et Colleges du Canada

A Year of Transitions

AUCC Activities

Table of Contents

Public Policy and Advocacy 4

Serving our Members 12

Contract Management 21

1995 was in many respects a year of transitions for AUCC and its member universities

Universities across the country were facing relentless pressures to restructure and cope with shrinking operating grants and rising expectations. Everywhere, the stresses were evident. In 1995-96, funding to universities was cut by six provinces and frozen by two others. Yet pressures to enhance quality and increase access did not abate.

Being part of AUCC allowed member universities to share their experiences and "best practices" throughout the year, as they moved toward making the sustained structural changes needed to thrive in the future.

On the public policy front in Ottawa, this was also a year of transition, with the federal government announcing a sweeping transformation in federal/provincial transfer payments in support of postsecondary education. At year end, the final shape of the new mechanism – the Canada Health and Social Transfer – was still being debated.

Membership in AUCC provided universities with an opportunity to make their voices heard in Ottawa and to influence decision-makers to take action on three key concerns – university research funding, student assistance, and internationalization. Action in these areas, AUCC members believe, is crucial to Canada's long-term future.

For AUCC's secretariat, too, 1995 was a transition year, as the association moved from the leadership of Claude Lajeunesse to that of Robert Giroux, who arrived as 1995 was drawing to a close. Mr Giroux's familiarity and links with the Ottawa scene positioned the association to move forward in meeting the challenges of 1996.

BEST COPY AVAILABLE

Positioning ourselves for the future

In Ottawa, the year 1995 dawned to bright expectations for AUCC that the federal government's reviews of 1994 in the areas of science and technology, social reform and foreign policy would lead to new and innovative policy directions in areas of concern to the university community.

These expectations were soon dashed. The government's science and technology review stalled, with no announcement by year's end of the long-awaited science strategy. Despite expectations, there was also little action on the foreign policy front. And the social policy reforms promised by the government were quickly overtaken by cost-cutting concerns in the 1995 federal budget.

Deficit reduction and the unity issue effectively monopolized the federal agenda as the year wore on. Even the consultations leading up to the 1996 budget were abbreviated because of the Quebec referendum.

AUCC went into high gear to confront the fallout from the 1995 budget. At the same time, we adopted a calculated strategy of working quietly behind the scenes to reposition the association for future interventions.

We rebuilt alliances and formed new partnerships with other educational groups to make common cause on issues of mutual concern. By year end, as a result of our leadership, a high level of cooperation and agreement had been reached within the academic community, as was evident in the Commons Finance Committee's pre-budget round table in December on research and higher education, organized by AUCC.

A landmark budget

The February 1995 federal budget came as a severe blow to the university community. The budget announced the creation in April 1996 of a new transfer arrangement called the Canada Health and Social Transfer, which would combine in a single block transfer, the current federal transfers to the provinces for postsecondary education and health under the Established Programs Financing arrangements and for social assistance under the Canada Assistance Program.

At the same time, the government announced that the CHST would decline in value — by $2.5 billion in 1996 and a further $2 billion the next year. The result: a single — and much reduced — cheque to each province to replace the current transfers, without even the nominal earmarking of funds for health and postsecondary education included in the EPF transfer arrangements.

As under the existing EPF arrangements, the size of that cheque depends in part on growth in the value of tax points transferred years ago by Ottawa to the provinces — the faster the tax points grow in value, the more rapidly the cash transfers diminish.

According to Finance Department estimates, the cash transfer under the CHST will be no more than $10.3 billion in 1997-98 — a full $6.6 billion or 39 per cent less than in 1994-95.

Combined with cuts to the granting councils ($107.7 million over three years) and cuts within the international assistance envelope (a 20.5 per cent reduction over three years), the 1995 budget threatened to impose severe strains on Canadian universities.

Lights burned late in AUCC offices on budget night as staff responded to media calls and prepared an analysis of the implications for universities to share with member institutions, parliamentarians and the media. A more detailed budget analysis was circulated to members a week later.

Hot on the heels of this landmark budget, our March membership meeting probed the potential impact of the federal budget on universities. Members passed a resolution directing the association to advocate four basic principles in its response to the federal budget:

- equitable access across the country to high quality higher education;
- interprovincial and international mobility of postsecondary students;
- appropriate student assistance programs; and
- internationally competitive university research infrastructure.

In a strongly worded letter to the Finance Minister later that month, we conveyed the association's deep anxiety about the effect of the budget on the country's universities.

While deploring cuts to the granting councils' budgets and urging the government to ensure that funding of these councils grows faster than the rate of growth of the economy, we warned that the greatest damage to the university research enterprise could result from the demise of the EPF-PSE arrangements through which the federal government has indirectly supported the infrastructure costs of federally-sponsored research. We went on to reiterate our proposal that the government create a mechanism to fund research infrastructure as a function of direct federal investments in university research.

April saw the introduction of legislation to implement the budget, followed by hearings in the Commons finance committee. Our presentation on May 9, based on the March membership resolution, called on the federal government to shoulder its responsibilities to invest appropriately, both to ensure access for Canadians regardless of where they live and regardless of their financial means, and to ensure the long-term health of the university research enterprise.

> **"It is essential that AUCC remain united and speak with one very strong voice in Ottawa and at the national level."**
>
> **Howard Tennant, president of the University of Lethbridge and chairman of AUCC.**

Opposition from social policy groups notwithstanding, the Budget Implementation Act received third reading in the Commons and was passed by the Senate in June. In line with a provision in the legislation, federal and provincial finance ministers began government-to-government negotiations in mid-December on a formula for allocating the Canada Health and Social Transfer among provinces starting in 1997-98.

Support for university research

For the past two years, AUCC has been pressing the government to cover the infrastructure costs associated with federally sponsored research.

Research infrastructure has become accepted shorthand for referring to all the facilities and services that create an environment conducive to high quality research output, such as library resources, lab technicians, computing facilities, and access to electronic communications networks, as well as technology transfer offices that provide a bridge between academic research and the marketplace.

Our message has garnered increasing support. Both the Commons Committee on Human Resources Development and the National Advisory Board on Science and Technology urged the government to address the issue. The Commons committee report, released February 6, cited our proposal that $500 million be allocated annually to support university research infrastructure and called on the government to consider measures to ensure continued support for university research.

NABST, for its part, recognized in its June report that maintaining research excellence and maximizing the return on federal investment in university research necessarily depend on strengthening the research infrastructure in Canadian universities.

The challenge was to translate support in principle for an infrastructure fund into a reality. Through the summer and fall, we pressed our case in meetings with ministers, parliamentarians and officials, including Finance Minister Paul Martin, Industry Minister John Manley, Finance Deputy Minister David Dodge, and Commons Industry Committee Chair John Godfrey. Our arguments in favor of strengthening research infrastructure were clearly capturing increasing attention. But, as John Manley reminded us, the federal government's deficit pressures make new initiatives — no matter how worthy — extremely difficult to establish.

Over the coming year, the AUCC Standing Advisory Committee on University Research will be the association's focus for its work on this front.

"NSERC recognizes the valuable and important role that AUCC plays in promoting a healthy environment for research in Canadian universities. Because research is such an essential function of the university, it is very important for NSERC and AUCC to stay in close touch. This cooperation is especially critical given the profound changes that are taking place in university funding and in the framework with which NSERC provides support to university researchers."

Tom Brzustowski, president, Natural Sciences and Engineering Research Council

Collapse of the social policy review

A flurry of activity relating to the government's social policy review marked the opening weeks of 1995 but in the end, the reform process collapsed under vociferous criticism and was overtaken by the more immediate fiscal concerns reflected in the federal government's February budget.

A radical restructuring of federal support for the core operations of postsecondary education institutions was proposed in the government's 1994 Green Paper, *Improving Social Security in Canada*. EPF/PSE cash transfers were to be eliminated and an income contingent student loan program created to cover anticipated tuition fee increases.

In January we completed our analysis of the potential impact of the Green Paper proposals. Our response argued that, without compensating mechanisms such as direct support for university research infrastructure and support for accessibility across the country, the government plan would risk undermining the fundamental objectives of federal investment in postsecondary education and research.

On February 3, we placed a half-page ad in the *Globe and Mail*, calling for involvement of the university community in the design of any program that would have a significant impact on federal investments (both direct and indirect) in higher education and research, or on the purposes served by those investments.

Three days later, the Commons Committee on Human Resources Development released its report, based on its social policy hearings held in fall 1994. Sections of the report were clearly heavily influenced by the "AUCC alternative", a balanced compromise we had proposed in 1994 involving income contingent repayment student assistance, support for research infrastructure and transfers for equalization purposes.

Although tabling of the 1995 budget at the end of February rendered the Green Paper largely irrelevant, elements of the AUCC alternative were far from dead. In May, for example, we wrote to the Human Resources Development department urging that income contingent repayment should be at least one of the options under active consideration as part of the government's review of student debt management strategies, and we continued to press the ICR option in various meetings with officials, including a late summer meeting with former Human Resources Development Minister Lloyd Axworthy.

The concept of ICR had received widespread public support during the social security public consultations: of more than 38,000 people who completed HRD's consultation workbooks, 75 per cent supported such a plan.

Student assistance

After the new Canada Student Financial Assistance Act was proclaimed in July 1994, the government undertook to consult partners and stakeholders on the regulations needed to implement the act.

Along with other members of the National Advisory Group on Student Financial Assistance, AUCC worked with the government on the draft regulations, which were announced by the minister August 1, 1995.

In our view, NAGSFA is proving itself a constructive forum that can work effectively on student assistance issues. An important example in 1995 was a NAGSFA working group on indexation of weekly loan limits.

Through this group, AUCC worked with representatives of student, faculty and community college organizations, as well as with departmental officials, to develop a proposal to index loan limits to actual increases in student costs. The proposal awaits government approval.

Over the past three years, a thorny issue of continuing concern to AUCC has been the government's proposal that, in order to be designated for student loan purposes, educational institutions must maintain loan payment default rates among former students below specified threshold levels.

In June, we joined with the Canadian Association of University Teachers and the Canadian Alliance of Student Associations to urge the Human Resources Development Minister to postpone implementing the threshold policy. In fact, the minister's August 1 announcement promised further consultation over the next year with the help of NAGSFA, and an analysis of the underlying causes of defaults, prior to any implementation.

In advance of NAGSFA's November meeting to address the student debt management strategy and the designation policy, we conveyed to the department the AUCC board of directors' strong formal position that it would not support a designation policy that would hold universities responsible for loan defaults among former students, and that government policies to address loan defaults must be based on a solid understanding of the reasons for defaults.

We also forwarded the board's resolution asking the department to release to the association the default data for all member institutions to provide an essential basis for informed discussion.

1996 pre-budget consultations

Echoing last year's experience, the formal consultation process prior to the 1996 federal budget centred on the House of Commons Finance Committee. Hearings were delayed until after the Quebec referendum, however, so the committee resorted to a "round table" format to hear from as many groups as possible.

AUCC was originally scheduled to appear in a round table with groups from the cultural and health sectors. Instead, we offered to organize a separate round table to focus on research and higher education. Our offer was accepted, and we arranged for eight groups to join us to speak on higher education and research issues. In addition, the committee invited several other education-related groups.

The round table took place on the evening of December 6. Finance Minister Paul Martin had appeared at the committee that afternoon with his economic update. His message was that Canada can only overcome its debt problem through reduced government spending and enhanced economic growth. Although he stressed the importance of public investments in "basic research and development", he cautioned that "in today's fiscal circumstances, we are doing as much as we can." On a more promising note, he went on to say, "when the situation is turned around, we must and will do more."

The board agreed that the theme of our intervention should be the importance of investing in Canada's human capital, and that AUCC should press the priority issues of student assistance, research and internationalization.

Joining us at the table were the Association of Canadian Community Colleges, the Canadian Academy of Engineering, the Canadian Association of University Teachers, the Canadian Federation of Students, the National Graduate Council, the Canadian Research Management Association, the Coalition for Biomedical and Health Research, the Corporate Higher Education Forum, the Social Science Federation of Canada and the Canadian Federation for the Humanities.

After the hearing, MP Jim Peterson, the committee chairman, expressed appreciation for our efforts to organize the round table. In his closing remarks, he had commented to the participating organizations that he was impressed by the "linkages that you have brought to us as a group." He noted in particular the "new partnerships" between the educational sector and industry, to which several participants had also referred.

Several days before the round table, we had hosted a meeting of a number of higher education and research organizations, at which there was agreement on the need to speak with one voice on the major issues of concern to our community. We can take satisfaction in the fact that the university community presented a united front.

Copyright goes electronic

As 1995 dawned, we had reason to believe that draft legislation to amend the Copyright Act would be tabled during the year, perhaps as early as the spring, in line with the timetable outlined by the Heritage Minister in December 1994. All indications were that Phase II of copyright reform, promised since 1988, would include at least some of the measures we had lobbied for throughout 1994 to allow universities more leeway to copy works for research and teaching purposes.

In anticipation of increasing activity on this front, we revamped AUCC's Copyright Advisory Committee to encompass a wide range of interests in our community of members, from legal counsel, librarians and business officers to those involved in bookstores, instructional media services and distance education.

Strong support for AUCC's stance came in February in the form of a statement on copyright by nine provinces (Quebec was not a signatory) and the two territories, calling for the new legislation to incorporate a clear definition of the fair dealing exception as well as guidelines for its use, and setting out positions on such issues as audio-visual works, taping from radio and TV broadcasts, new media technologies and articles in academic journals.

Meanwhile, copyright issues became an important focus in another forum, the Information Highway Advisory Council. In late February, AUCC formed a strategic alliance with six other associations to comment on the preliminary report of the council's copyright subcommittee.

In addition to the Canadian Association of Research Libraries (one of our associate members), the informal coalition included the Association of Canadian Community Colleges, the Canadian Association of University Teachers, the Canadian Library Association, the Canadian School Boards Association and the Canadian Teachers' Federation.

Our joint submission of February 27 called for a balance between the rights of creators and the needs of users for reasonable access to copyright works. Among the key issues we identified for copyright in an electronic environment were browsing, fair dealing and protecting billboard operators from criminal liability for copyright infringement.

When the subcommittee presented its final report to the council at the end of March, the creator orientation was still evident, and the very points we had flagged proved to be contentious. The council decided to release its subcommittee report to the public but appointed a special committee to propose alternative recommendations.

AUCC worked closely with several key members of this special committee to ensure that they understood our concerns. We also authored a letter to council chair David Johnston May 24 on behalf of the seven education and library associations. The coalition urged the council to revisit the question of fair dealing, and proposed expanded recommendations on electronic browsing and liability.

As a result of this contribution, the council's final report, *Connection Community Content: The Challenge of the Information Highway*, released in late September, enshrined the creator-user balance as a guiding principle on copyright and included recommendations on fair dealing and liability that mirrored the language of our joint letter.

Educational and library groups have long sought clarification of the fair dealing exception, and the council's recommendation is an important step in that process. It remains to be seen whether the government will implement these and other recommendations contained in the report, and what implications they will have for Phase II of the copyright law reform.

As the year ended, the government was on the brink of tabling the Phase II legislative package, but was held up by a controversy over provisions relating to broadcasting.

International role of universities

Canada's new foreign policy, announced in February 1995, was gratifying in its recognition of education as a key instrument of international cultural relations, a prominence for which AUCC had lobbied throughout 1994.

A further affirmation of the value of the international role of universities came from former Foreign Affairs Minister André Ouellet in his speech to the AUCC general meeting March 15.

Expectations were naturally raised in the academic community that concrete support would soon follow such supportive words. This proved not to be the case. The government's preoccupation with deficit reduction and

AUCC budget overview

The association's total revenues are approximately $7 million. Of this, about 41 per cent comes from membership fees, another 43 per cent from the management of contracts, 10 per cent from the sale of advertising, subscriptions and publications, four per cent from investments and two per cent from other revenue.

The funds are spent as follows:

- **43 per cent on member services, including advocacy, media relations, communications to members, research and policy analysis and publications;**
- **21 per cent on internal services, including finance, human resources, information technology, meeting planning and translation;**
- **36 per cent on contract management.**

Staff is distributed along similar lines. Of our 83.9 full-time equivalent person years, 38 per cent work in the area of member services, 40 per cent on contract management and 23 per cent in internal services.

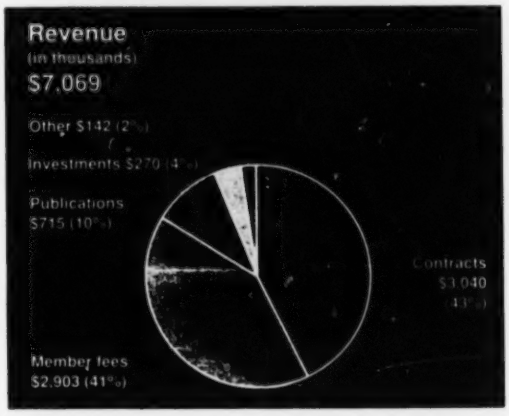

retrenchment produced instead an overall decline in federal support for the international endeavors of universities.

We continued to press upon the government the value of international higher education and the need for enhanced government support of universities' international activities. A central message was that delivering programs through universities creates jobs — just as in the private sector — and helps the country's youth become more internationally competent and competitive. At the same time, university-to-university exchanges and linkages help strengthen the foreign university.

The government's unprecedented push on international marketing of the education sector was another issue of concern and interest to AUCC in 1995. We welcomed the opportunity to comment on Industry Canada's draft international business strategy, which included educational marketing, and to underscore the importance of promoting publicly funded institutions as well as commercial providers of education and training.

In September, AUCC was among some 80 organizations at the government's second National Forum on International Relations, where the focus was on Canada's policy regarding international institutions. AUCC's president chaired the working group on culture and communications, one of four such groups that discussed policy options and prepared recommendations to the government.

> **"The AUCC position (on the Green Paper's social policy reform proposals) has played a very important role nationally, and has been crucial to me as I have tried to explain to the community at Western what is wrong with the Green Paper and how it can be fixed."**
>
> **Paul Davenport, president of the University of Western Ontario, commenting on AUCC's reponse to the federal government's social policy reform proposals.**

Academic mobility

On behalf of members, AUCC continued to lobby for increased government resources dedicated to academic mobility.

We participated in a February 15 consultation on international academic mobility organized by the Human Resources Development and Foreign Affairs departments. We took the position that mobility programs sponsored by the federal government should be student-focused and institutionally based, which would allow universities to negotiate agreements with their counterparts on such issues as reciprocity, credit transfer and fee waivers, as set out in our 1994 proposal for a Canadian Program for International Academic Mobility (dubbed CAPIAM).

So far, the government has launched two new international mobility programs with a resemblance to CAPIAM but at far lower investment levels — the joint Canada-U.S.-Mexico program for North American Mobility in Higher Education and the Canada-European Community Programme for Cooperation in Higher Education and Training. Unlike CAPIAM, though, there was no program for the Asia-Pacific region.

On the Canadian front, AUCC was also involved in mobility-related initiatives.

In March, an agreement of cooperation between AUCC and the Canadian University Student Exchange Consortium was approved by AUCC's board of directors, providing for mutual support on academic mobility within Canada.

In addition, the Council of Ministers of Education, Canada, approached AUCC with a request for collaboration. AUCC's board agreed to recommend CMEC's protocol on the transferability of university credits to individual members for their consideration. In August the president of AUCC provided a summary to CMEC on the status of responses to this initiative, highlighting members' support for the intent of the protocol while outlining some concerns and issues related to the proposed implementation.

Competing for CIDA contracts

During 1995, AUCC took part in a variety of formal and informal consultations on the redesign of the Canadian International Development Agency's contracting process for its geographically targeted programs.

Our advocacy efforts on this issue focused on opening up opportunities for member institutions to bid on CIDA contracts. We urged CIDA to extend competition to the not-for-profit sector and to ensure a level playing field when evaluating contract proposals. Another thrust of our work was to ensure continued university access to funding for initiatives and programs of their own design also through submissions to CIDA's geographic desks.

AUCC positions were based on member input through the Standing Advisory Committee on International

Relations and the International Relations and Programs Committee's working group on open bidding established in 1994 to help formulate the association's position. Standing advisory committee members had an opportunity to discuss the open bidding question with CIDA president Huguette Labelle when she joined the committee for part of its March meeting.

At the officials level, we participated in informal consultations with CIDA in cooperation with the Canadian Public Health Association, the Canadian Bureau for International Education, and the Canadian Council for International Cooperation.

CIDA's formal multi-stakeholder consultation took place in July, and AUCC was among some 25 groups represented. The meeting concluded with CIDA indicating two issues that required more work: how to define a level playing field in terms of the cost of proposals, and the criteria and approach for a responsive program. At CIDA's invitation, AUCC followed up by letter to elaborate on points made at the meeting.

In the fall, we attended a small working session organized by CIDA to examine the question of the level playing field for competition between the private and not-for-profit sectors. There was consensus that "fair competition" was possible and would be acceptable to CIDA's key Canadian partners, providing the programs concerned maintain a responsive mechanism.

By December, CIDA was putting the finishing touches on its proposed new policy, and planned to forward its recommendations to the Foreign Minister for implementation in 1996.

"You have made a compelling case that we must link education directly to our economic future. What impresses me too about what we have seen today is the linkages that you have brought to us as a group."

Jim Peterson, MP and chair of the House of Commons Standing Committee on Finance, to the educational and research organizations who participated in the committee's pre-budget round table in December 1995. AUCC proposed and helped to organize the round table.

Other advocacy initiatives

GST/PST harmonization Since late 1994, the federal government has been trying to persuade the provinces to integrate the GST and the provincial sales tax into a single national value added tax. (Quebec is the only province with harmonized GST/PST.)

In the absence of provincial agreement, the federal government could act unilaterally to replace the GST — a move that could cost universities their GST rebates. (Even in a harmonized tax, the rebates could be at risk if provincial governments are not prepared to support them.)

The 67 per cent rebate to universities — negotiated by AUCC and its associate member, the Canadian Association of University Business Officers, in 1990 — is currently worth $130 million a year.

In contacts with Finance department officials during 1995, including a February meeting involving members of a CAUBO task force on the GST as well as AUCC, we expressed our insistence that higher education institutions must be protected from any increased tax burden through a continued rebate system.

When federal and provincial finance ministers met in mid-December, we monitored the situation closely, and remained poised with our partners in community colleges, municipalities, hospitals and school boards to move swiftly in defence of rebates or other tax relief measures.

University Procurement under Agreement on Internal Trade The 1994 Agreement on Internal Trade covers public sector procurement. Through much of 1995, intergovernmental talks were under way on how to apply the agreement's procurement provisions to the purchase of goods and services by so-called "MASH" sector organizations — municipalities, academic institutions, school boards and hospitals.

Faced with the prospect of regulatory red tape that could impose costly new administrative burdens, AUCC linked again with associate member CAUBO and with ACCC to write to the federal and provincial co-chairs of the Council of Ministers of Internal Trade.

The September 29 letter, copied to provincial ministers responsible for internal trade, proposed a flexible, principles-based approach, with possible audits on a regular basis to ensure that the goals of the agreement are met.

Replies from the ministers confirmed that no decision had been reached on whether a rules-based or principles-based approach would apply, and expressed optimism that an appropriate balance would be found between increased market access opportunities and efficient, cost-effective public sector procurement. Provincial governments have until June 30, 1996, to complete negotiations on these arrangements.

Gun control In response to a request from the Coalition for Gun Control for our continued support, AUCC sent a letter (along with a copy of the 1992 AUCC gun control resolution) to Warren Allmand, chair of the Justice Committee, urging expeditious passage of the bill through the committee stage. Copies were sent to all Commons Justice Committee members, to all members of Parliament who have universities in their ridings and to various other key parliamentarians.

The bill passed the Senate on September 22 and received royal assent on December 5, just one day before the sixth anniversary of the tragic shootings at École Polytechnique.

Labor Force Development AUCC continued to partner with the Canadian Association for University Continuing Education to lead the National Education Organizations Committe (or NEOC), the reference group for training and education members of the Canadian Labour Force Development Board, a not-for-profit organization that advises the Minister of Human Resources Development. In spring 1995, NEOC sponsored a meeting of its provider members to discuss establishing an education and training provider network. Participants agreed to undertake a broadly-based consultation on the undertaking, with funding from Human Resources Development Canada and in-kind contributions from those overseeing the study phase of the project.

A small steering group was set up to guide the study phase, which is expected to be completed early in 1996.

A national Education/Training Provider Council Network could have a number of thrusts, including serving to quickly connect education and training clients with potential providers and allowing education and training providers to work cooperatively to address the needs of their own sector.

Telecommunications costs Can universities sustain the increasing costs of operating on the information highway? In its May 1995 report on competition and culture on the information highway, the CRTC noted that many educational institutions had made submissions that focused on the high costs of telecommunications. Stentor, for its part, said that its shareholders might support preferential tariffs for educational and health services. That led the CRTC to agree that, in certain circumstances, telecommunications tariffs that discriminate in favor of education or health "might be desirable." It sought comments on the issue.

AUCC, ACCC and a number of individual AUCC members requested standing in the CRTC proceedings and monitored submissions closely.

At year's end, the association was preparing to submit an umbrella brief on behalf of the university community to the CRTC on this issue.

AUCC's new president: A unanimous choice

The year 1995 marked a transition in leadership for AUCC.

Claude Lajeunesse stepped down as head of the association on August 31 to take up his new position as president and vice-chancellor of Ryerson Polytechnic University.

In his seven years as president of AUCC, Dr Lajeunesse provided strong leadership and enhanced the association's high profile and solid presence in Ottawa. Succeeding him as of December 18 was Robert J. Giroux, formerly one of Canada's most senior public servants.

Search committee chairman Michel Gervais, rector of Université Laval and then chair of AUCC's board of directors, commented on Mr Giroux's appointment by saying that the committee "was impressed by the combination of personal and professional attributes that Mr Giroux brings to the position of president of AUCC."

Mr Giroux served for 13 years at the deputy minister level in the federal government, most recently as secretary of the Treasury Board and comptroller general of Canada, and also had extensive experience on the international front during his federal government career. Fluently bilingual, he is known in Ottawa as a consensus-builder who stays cool and calm under pressure.

The September 15 announcement of his appointment followed an almost eight-month search, culminating in two full days of interviews in August and a recommendation to AUCC's board of directors. Member institutions were drawn into the process through canvassing by the search committee to help determine the qualities the association felt its next president would need.

During the months following Claude Lajeunesse's departure, the association was guided by Sally Brown, vice-president for external relations, who served as acting president. Her dedication and hard work steered AUCC through a smooth transition period.

Providing perspective on common issues and concerns

Coping with fiscal pressures. Research funding. Enrolment trends. Measuring university performance. Marketing higher education abroad. Academic freedom. Such concerns are common to universities across the country. AUCC serves its members by providing timely information, advice and perspective on such key challenges and issues facing today's universities. The organization also provides a venue where members can meet to share experiences and formulate priorities.

A vibrant member-led organization

Authority and credibility are the hallmarks of AUCC's reputation — and they stem in large measure from the insight and breadth of experience that representatives of member institutions bring to the organization.

Through a participatory process, members set the association's agenda and guide its activities.

A 13-person board of directors manages the association's business: the chairs of the four regional/provincial associations of universities, eight university presidents elected by the membership at large, and the president of AUCC.

In October, Howard Tennant, president of the University of Lethbridge, became chairman of the board, after serving a year as vice-chairman. He succeeded Michel Gervais, rector of Université Laval, who led the board from 1993 to 1995.

The board ensures that the full membership is engaged in the life of the organization and that openness and two-way communication are top priorities. The board met four times in 1995 (once by phone).

Standing committees of the AUCC board provide ongoing leadership on major policy aspects of higher education and internal affairs of the association, while ad hoc and advisory committees and working groups address topical issues of broad concern to the university community. In total, 11 such committees were in place in 1995, including a new standing committee on AUCC's finances.

Twice a year, the full membership gathers to discuss current issues and to find common ground for the association's future policy orientations.

The general meetings also provide an opportunity for the board to bring matters to the membership and to get input at a stage when decisions and positions are still under consideration.

Similarly, the yearly meeting of university international liaison officers organized by AUCC serves as a forum for member institutions to learn of each other's international experiences and to advise AUCC on priorities in the area of international cooperation in higher education.

Sharing views on challenging realities The March membership meeting in Ottawa focused on the challenges and opportunities that go with the new fiscal realities universities are facing. Sessions looked at Canada's science policy and support for university-based research in the natural sciences and engineering. Among high-profile speakers were former Minister of Human Resources Development Lloyd Axworthy, former Foreign Affairs Minister André Ouellet and former Privy Council President Marcel Massé. Mr Massé addressed members and guests, including a group of MPs, at a banquet on Parliament Hill.

Providing another perspective on science policy were Wayne Kondro, editor and publisher of *Science Bulletin*, and John de la Mothe, a professor of administration at the University of Ottawa.

Following a day of discussion, executive heads in their business meeting adopted a four-part resolution on the federal budget, which served as the basis for AUCC representations to government throughout the year.

Academic freedom: a central issue The October meeting in Halifax provided an opportunity to revisit a critically important tenet of academic life: academic freedom. Facilitated by law school deans from York University, Université Laval and the University of British Columbia as well as the legal counsel at Dalhousie University, workshops employed case studies to look at issues surrounding academic freedom and teaching, research, criticism, and political correctness.

A highlight of the meeting was a debate on the future of tenure, with opposing views effectively represented by Robert O'Neil, director of the Thomas Jefferson Center for the Protection of Free Expression at the University of Virginia, and John Crispo, an outspoken professor of political economy at the University of Toronto.

Also on the agenda was a panel discussion looking at the issue from various perspectives – academic freedom for whom? Where? When? By whom? And about what? Panelists were Lysiane Gagnon, a political columnist from *La Presse*, Harry Arthurs, president emeritus at York University and professor at Osgoode Hall law school, John Cowan, vice-principal for operations and finance at Queen's University, and Jacquelyn Thayer Scott, president of the University College of Cape Breton. The panel was facilitated by Concordia University rector Frederick Lowy.

Member feedback on this meeting showed that it provided an excellent opportunity to explore the issue and share views and experiences.

"I welcome the opportunity to lead AUCC, an organization whose mission I believe in strongly."

Robert Giroux, president of AUCC.

A background paper on the history of academic freedom at Canadian universities, produced for the meeting by David Cameron, a professor of political science at Dalhousie University, will appear as an AUCC *Research File* in 1996.

International cooperation AUCC's annual meeting of international liaison officers in September focused on means of developing new opportunities for international cooperation at a time when budgets are spread thinner than ever before. To meet the challenge of finding new donors and partnerships, the meeting included a workshop on seeking funding opportunities through the Internet.

The annual consultation with the Canadian International Development Agency, organized by AUCC, took place immediately before this meeting, providing an opportunity for our member institutions to learn more about CIDA's policy directions and raise concerns. These face-to-face meetings are part of several initiatives AUCC organizes to promote discussion on international cooperation among our members.

Providing perspective

One of many benefits of AUCC membership is the broad perspective members are provided, based on solid analysis of trends and developments affecting Canada's universities. The clearinghouse and analytical roles of the association have become increasingly important as universities strive to meet new challenges.

1995 federal budget analysis Because of the severity of budget cuts in the February federal budget, AUCC produced a budget backgrounder which was sent to member institutions, parliamentarians and the media on budget night. The backgrounder dealt with the major issues of interest to the university community — changes to federal transfer payments to the provinces, cuts to federal research support, reduced support for international activities, and new tax measures.

A more detailed analysis, along with a discussion of other implications stemming from the budget and the government's Main Estimates, followed a week later in a memo to university executive heads.

Membership changes in 1995

AUCC welcomed two additions to the ranks of its institutional members: Concordia College of Edmonton, Alberta, and Canada's newest university, the University of Northern British Columbia.

UNBC, based in Prince George, began offering its full range of undergraduate, graduate and postgraduate degrees in September 1994, having been established to help fill the higher education needs of people in northern British Columbia.

Concordia College had been a provisional member of AUCC since 1990. It is a liberal arts college which provides teaching in a Christian context.

During the year, we said farewell to the Collège Militaire Royal de Saint-Jean and to Royal Roads Military College, who closed their doors August 31, 1995.

AUCC's membership now stands at 88 universities.

Enrolments In 1995, the end of years of steady enrolment growth drew considerable attention, particularly from the media. Full-time undergraduate enrolment slipped marginally this year, while graduate enrolment showed a more significant drop. But it is in the area of part-time enrolment where the declines are most significant, with drops of 16,000 students across Canada in 1993, a further 12,000 in 1994 and an expected 20,000 in 1995. These enrolment declines seem not to make sense at first glance, because both current demographic trends and poor employment prospects would normally favor enrolment increases. At issue is whether the recent reductions are the beginning of a trend or simply a hiatus in enrolments.

Full-time undergraduate enrolment trends were the focus of a discussion-provoking presentation at AUCC's annual business meeting in October. A fuller analysis is to appear in an upcoming *Research File* in 1996.

Governance and bargaining As university funding is frozen or cut across the country, collective bargaining issues have gained a new importance on university campuses. AUCC's faculty bargaining unit continues to provide practical advice to university executive heads.

Early in 1995 AUCC provided faculty bargaining contacts at member institutions with a summary and analysis of a policy statement on university governance, adopted in 1994 by the Canadian Association of University Teachers.

The results of our survey on the 1994 remuneration of Canadian faculty were distributed to the AUCC membership in February.

Also in February, we forwarded to members a "model" clause which could be used as the basis for financial exigency and redundancy provisions in university collective agreements, comparing this model clause with existing collective agreement clauses that had been recommended by CAUT to its membership as templates for use in negotiations.

In the fall, we gathered information on the status of negotiations with faculty at member institutions and on the faculty bargaining issues which were of greatest importance locally. Based on this canvassing and on discussions with university officials, AUCC's special advisers on faculty bargaining prepared a coast-to-coast overview of university funding and faculty collective bargaining at Canadian universities.

Further member benefits include:

- access to the AUCC database on Canadian university grievance and quasi-judicial decisions. Institutional faculty bargaining contacts were provided with the database software and a search program. To ensure full coverage, we collaborate with the Canadian Association of University Solicitors in twice yearly updates.
- access to expert advice. AUCC's special advisers on faculty bargaining responded to numerous requests for substantive advice on university policy issues or negotiations with faculty.
- access to comparative information. AUCC staff replied to 26 requests for information about university collective agreements and university policies relating to such matters as early retirement, race relations and sexual harassment.

Differential fees for international students

An AUCC survey conducted in spring 1995 provided a Canada-wide perspective on the question of tuition fees charged to students from other countries.

The study confirmed that most Canadian universities require international students to pay higher fees than Canadian students. In fact, 17 out of 55 universities that responded to the survey charge full cost-recovery fees. Over two-thirds charge differential fees because they are required to do so by provincial law or policy, and about half must remit all of the differential to the provincial government.

In terms of benefits, the two greatest advantages to the presence of international students on campus were seen as their contribution to the internationalization of the university and to academic quality. The least important benefit cited by universities was revenue-generation.

A summary of the survey's findings, along with recommendations on how AUCC's governing bodies should approach international student issues, was published in a paper under the title *Differential Tuition Fees in Canadian Universities.*

The report, along with a 1994 overview of policies affecting foreign students in Canada which was also commissioned by AUCC, continues to feed discussions in the Standing Advisory Committee on International Relations on this issue and more generally on the marketing of education abroad.

Performance indicators Public demands for increased accountability in all sectors of society have intensified the quest for university performance measures. To support the efforts of member institutions to meet such demands, AUCC published two *Research Files* related to performance indicators. The first, entitled *Quality Education: Does Class Size Matter?*, challenged some commonly held assumptions on the relationship between class size and quality of education. In the same series, we also published a *Primer on Performance Indicators*, which sought to clarify concepts and to suggest how performance indicators are best used in higher education.

AUCC also organized two regional seminars on performance indicators for university administrators and senior provincial officials concerned with higher education, in Regina in July and the Atlantic region in October. Both sessions sought to develop a common working knowledge of the issues, approaches, uses and pitfalls of performance indicators. These workshops were a success by all accounts. Government officials acknowledged that their participation in the seminars helped them realize the extent to which performance indicators raise complex issues and are not "quick fixes". The seminars provided local universities with an opportunity to take the initiative and assume a lead role in designing a new accountability framework.

Finally, we began work on developing an electronic factbook containing multiple views of the institutional data sets available from Statistics Canada. This electronic factbook will provide each member with easy access to institutional data on enrolment, degrees, faculty, finance and research, so as to facilitate inter-institutional comparisons. We successfully negotiated with Ottawa software company Ivation DS Inc. to provide its software to all universities free of charge. By mid-1996, members will receive a copy of the factbook, including the free software to explore the data sets.

Building consensus on emerging issues

As new issues emerge, AUCC stimulates productive debate among the membership leading to positions that reflect the views and interests of the university community.

Scholarly communication Monumental challenges face today's university libraries: the volume of academic information is skyrocketing and so are prices, at a time when belt-tightening is the order of the day. As a result, scholars and students do not have full access to the published information they seek.

To address this issue, AUCC struck a joint task force with the Canadian Association of Research Libraries. The Canadian Association of Small University Libraries also participated in the task force, which began its work January 1995. Both CARL and CASUL are associate members of AUCC.

Warning that the current system of scholarly communication is in "danger of collapse", the task force released a discussion paper in October 1995. It called for a complete overhaul of the current model of scholarly communication to transform it into a network-based "virtual library" while maintaining the values of peer review.

The discussion paper generated considerable debate within the academic community. By year end, we had developed plans for a follow-up survey to get a handle on the impact technology already has had on scholarly communication.

Internationalization How does the university community reconcile growing interest in internationalization with the limits of university capacity?

This is one of the questions raised by AUCC in *Internationalization at Canadian Universities: The Changing Landscape*. Based on a national survey conducted by the association, the report's author, Jane Knight of Ryerson Polytechnic University, identifies issues

"In the coming years, the mandate and role of the AUCC will be more important than ever. The federal government does have and will always have a major role to play and a major influence on higher education in Canada. Think of research, of international cooperation, of student aid and of the many federal policies, programs and decisions that have an impact on our institutions."

Michel Gervais, president of Université Laval and past chairman of AUCC.

and poses questions for future consideration. Plans for a further report on this topic were developed in 1995 in cooperation with Dr Knight, the Association of Canadian Community Colleges and the Canadian Bureau for International Education.

Capping the work done in 1993 and 1994 by the Standing Advisory Committee on International Relations to develop a consensus on internationalization, an AUCC statement on the subject was adopted at the association's business meeting in March. The statement deals broadly with the nature and objectives of university internationalization, identifying five objectives: developing human potential; providing a forum for ideas; fostering international cooperation; enhancing international student mobility; and contributing to international development assistance. It also sets out a framework for action and advocacy.

Published in English, French and Spanish, the statement was widely disseminated in 1995 and received highly positive feedback. Copies have also been distributed to national higher education associations around the world by the International Association of Universities.

Marketing of Canadian higher education

How do our members feel about international educational marketing? Should it be approached in a coordinated way? What are the benefits? The disadvantages? How do our members feel about federal and provincial governments' roles in marketing education?

To determine what message members want AUCC to take to the Canadian government, AUCC's Standing Advisory Committee on International Relations has began to consider and reflect on the answers to such questions.

Also in 1995, we undertook a survey of universities' interest in marketing higher education in Mexico and Latin America at the request of the Department of Foreign Affairs and International Trade. Responses indicated a strong interest in marketing initiatives in this region. The survey report, presented to Foreign Affairs in fall 1995, will feed into the government's marketing strategy.

Meanwhile, the Asia-Pacific region continues to be a priority area of interest for Canadian universities. AUCC, along with the Association of Canadian Community Colleges and the Council of Ministers of Education, Canada participated in the first meeting of the advisory committee established by the Asia-Pacific Foundation Canada, to guide the evolution of Canadian Education Centres in Asia. Seven centres, which provide information to prospective students about education in Canada, are now open in Thailand, Hong Kong, Indonesia, Malaysia, South Korea, Singapore and Taiwan.

AUCC will work to ensure that the interests of our members are served as the network expands further.

Results-based management CIDA and other funding agencies are now adopting a results-based approach to management in an effort to link public investment to measurable results. Along with other representatives of the supply community, including the Canadian Exporters' Association, AUCC participated in consultations with CIDA during 1995 on the development of this new approach.

AUCC also established a small working group of university representatives with an interest in results-based management. The group met in October to identify key issues for follow-up with CIDA. The group will provide ongoing advice to AUCC and its members on the use of this management approach in their own programs.

Working with development banks In May, AUCC met with officials at the World Bank and the Inter-American Development Bank in Washington with a view to developing working relationships and exploring contract opportunities.

Following discussions by the International Relations and Programs Advisory Committee and the university international liaison officers who met in September, AUCC set up a working group on international financial institutions to examine obstacles and constraints to greater university involvement with development banks as well as the merits of developing a collective strategy.

AUCC's examination of this question coincides with the government's ongoing review of its role vis-à-vis international financial institutions.

"The fact that all Canadian university presidents reached consensus on a statement to internationalize their campuses is of great value to the University of Guelph. Our recently completed strategic plan has established internationalism as one of the university's five strategic directions. The AUCC statement reinforces our commitment to continue to strengthen the international dimension of our teaching, research and community services."

Mordechai Rozanski, president, University of Guelph

Words to the wise

AUCC serves as an early warning system for member universities, scanning the national and international scene and analyzing trends, issues and opportunities.

This year, we made strides in developing new forms of communications. A Gopher site was established on the Internet, with publications the most frequently accessed area. Numerous electronic listservers were also established to facilitate communications, including one to connect networks in Canada, the U.S. and Mexico, facilitating communications among key government and non-government organizations.

Also this year, an internal committee looked at the feasibility of setting up an AUCC site on the World Wide Web, which would serve as a broad base of information on AUCC and its member institutions. By year's end, plans were under way to develop the site for launch in 1996.

Throughout the year, AUCC shared insights and information through a variety of such communications.

> **"It was with much interest that I read your first *Research File* on the relationship between class size and the quality of teaching. I was very surprised to learn about the results of your research, especially that which contradicts certain well-established myths."**
>
> **Jean J. Charest, MP for Sherbrooke and leader of the Progressive Conservative Party of Canada, July 1995.**

The President's letter to executive heads of member institutions (10 letters in 1995) offered an inside scoop on a range of major issues affecting higher education — copyright, the new Canada Health and Social Transfer, student assistance and funding of the university research enterprise, to name just a few.

As well as tracking how issues are evolving and what AUCC is doing about them, the President's letter highlights developments that impact on the university as an institution — government policy on capital gains and gifts of cultural property, for example, and proposed legislation requiring non-profit organizations to disclose director remuneration.

The Letter to associate members resumed in 1995 (three letters sent). AUCC is placing special emphasis on ensuring that our messages reach the community of associate members, 31 groups representing a range of interests within the broader university community. The letter is intended to build a broad base of support and understanding for our positions on higher education policy issues.

Letters to directors of communications (six in 1995) shared a public relations perspective on issues affecting the university community such as the federal budget and the social security review.

The Letter to international liaison officers (one formal letter in 1995; the rest as short messages sent electronically) served to keep the international relations offices at member institutions posted on opportunities for international cooperation and developments in the federal policy environment. To meet a broader need for more timely information exchange between AUCC and the ILO network, the letter became short messages sent frequently on the listserver, ILO-Talk.

Report on AUCC activities in 1994 A report on our activities on behalf of members in the previous year, *1994: A turbulent year*, was widely distributed at the March 1995 membership meeting and by mail to senior administrators in member institutions and to stakeholders with an interest in higher education. Demand for this publication was high, and members saw it as an effective summary of the association's work in many areas.

Research File Two papers were published in 1995 under our new *Research File* series exploring current issues in university education and research. The first, *Quality Education: Does class size matter?*, attracted tremendous media attention, including an editorial in the *Globe and Mail* and coverage on CBC Radio's "As It Happens". Within the university community, the paper generated hot debate, and we were overwhelmed with requests for copies.

The second paper, *A primer on performance indicators*, met with a very positive response as a practical, hands-on guide to the use of performance indicators. It was also in high demand, particularly for internal use within member institutions.

> **"I have always felt motivated and proud to be part of AUCC because I really believe we are doing meaningful work."**
>
> **Lorna Vadzis, employed at AUCC for almost 30 years.**

University Affairs Canada's premier newsmagazine on higher education, *University Affairs* provides a balanced and informative look at the latest trends and issues shaping our campuses. The newsmagazine is available free of charge to faculty, staff and students at AUCC member institutions, and by subscription to others interested in the university community in Canada and abroad.

Published 10 times a year, *UA* reaches about 31,000 people in the university community and is fully funded from advertising and subscription revenues. In 1995, *University Affairs* became a member of the Canadian Circulations Audit Board. As a result, we expect to be able to manage the publication's circulation more effectively, while providing solid proof for advertisers on our readership numbers and profile.

Copyright-talk During 1995, AUCC set up "copyright-talk", a listserver designed to facilitate communications between those administering CANCOPY reprography licences at our member institutions. It provides a forum for advice to AUCC members with respect to renegotiation of the model CANCOPY licence, and for discussion of copyright law reforms. More than 80 individuals at AUCC member institutions have subscribed to the listserver.

Representing our members at home and abroad

As the voice of Canada's universities, we speak on our members' behalf at meetings in Canada and around the world. Building links with organizations which share our concerns raises awareness, both of our members' interests and needs and of AUCC's efforts in advocacy and contract management.

Building public awareness A well-informed public is a much-needed foundation for university support. To build this understanding, AUCC's media relations efforts focus on providing insight and analysis.

Intense media interest in 1995 focused on the changes facing Canadian universities. Many news organizations offered their audiences increased in-depth coverage of university trends and issues. AUCC staff were instrumental in providing background for the *Globe and Mail* in the preparation of its series, "Tough times in academe", and to *La Presse* for its technology series, "L'école débranchée".

AUCC also provided background and gave interviews on a range of concerns including funding cuts, increased tuition fees, drops in university applications, enrolment trends, the Canada Health and Social Transfer, copyright, academic freedom, tenure, and university research.

For its part, the association received considerable media coverage of its new *Research File* series, especially the report on the lack of connection between class size and teaching quality. There was growing media interest in the AUCC-CARL task force on scholarly communication.

New links for collaboration Throughout the year, we reached out to raise the profile of Canadian universities through participation in both national and international forums and organizations related to higher education.

For example, we participated in the Council of Ministers of Education, Canada's consultative committee, which is advising organizers of CMEC's national consultation on education planned for May 1996.

AUCC also continues to be a partner of National Access Awareness Week, which aims to raise awareness of people with disabilities and promote action in order to remove barriers to accessibility. As NAAW's partner, we administer the NAAW scholarship program for disabled students and encourage our members to "tell the success stories" on how they have improved access and better integrated disabled students.

During 1995, AUCC undertook a series of initiatives to pursue new opportunities for collaboration and build partnerships with other countries. This year, our efforts included a strong focus on Latin America, in response to member interest in this area. Activities included:

- a mission of university presidents and international liaison officers to Mexico, organized by AUCC in November to raise Mexican awareness of opportunities for cooperation, and the desire of Canadian institutions to host Mexican students.
- a Canadian-Chilean rectors' meeting, held in conjunction with the Inter-American Organization for Higher Education congress in Chile, which brought university presidents together to discuss opportunities and issues of common concern.
- a mission to Canada by British university representatives.
- and a small AUCC-led mission to Jordan and the West Bank.

Promoting member institutions

A major aspect of AUCC's efforts to promote Canadian higher education to the public lies in providing information on behalf of the university community. By affording a central point of contact, we offer a useful service not only to our members but to their clientele as well.

Hundreds of letters arrive in our offices every month asking for details on courses and application requirements. In total, some 7,000 people, mostly students and their parents, wrote or phoned us for university information in 1995 — an average of about 135 requests a week. Members of the university community — registrars, admissions directors, career counsellors — often call as well for quick, accurate and up-to-date information on Canadian university programs, facilities and policies. A further 2,500 calls are received each year from members of the public, embassies and international organizations, all interested in the international activities of Canadian universities.

To help answer such questions, AUCC published a number of authoritative guides to the Canadian university scene.

Canada's universities: Notes for students We update this brochure every year to answer the questions most commonly asked by Canadian and foreign students — how to apply to a Canadian university, where to get financial assistance and how much tuition fees are in each province. We list addresses and telephone numbers of member institutions so students can make direct contact.

Directory of Canadian Universities Also updated annually, the *Directory of Canadian Universities* features a national index to all university programs from coast to coast plus detailed information on each university (admission requirements, tuition fees, housing, etc.)

The Universities Telephone Directory is a must on the desk of every Canadian university administrator. An indispensable aid to contacts within Canada's higher education community, the 1995-96 edition was released in the fall. Revised annually to ensure reliability, this directory is Canada's only guide to more than 7,000 senior academics and university administrators. The directory also contains telephone, fax numbers and e-mail addresses for related higher education organizations such as granting councils and provincial student associations.

Profile of the international work of Canadian universities The 1995 edition of this directory came out in October. This handy reference guide provides an overview of the international scene at Canadian universities — the countries they are working in, the nature of their activities and the key international contacts on each campus.

In the Secretariat

On the staff front, a major accomplishment of 1995 was the review of all jobs in the secretariat, a task that was needed to ensure equity and comparability of positions for job classification purposes. Most of AUCC's positions had last been reviewed in 1988.

Openness was the key word, as one-to-one meetings were held with each employee to go over the process and discuss the results.

A new tool to improve communications within the secretariat was introduced during the year in the form of an employee newsletter. Begun as a pilot project, the newsletter is produced by volunteer staff who take turns sharing ideas and news with their colleagues.

Key to the smooth running of the secretariat are two groups: the Operations Committee — known among staff simply as Ops — and the Senior Management Committee or SMC. SMC is the senior policy making body responsible for the overall direction and administration of the secretariat. Ops, meanwhile, ensures the effective and efficient management of the association's key corporate processes and systems. Both groups encourage cross-divisional cooperation and facilitate the work of all staff.

In a year when no salary increases were awarded, staff training took on special importance for the secretariat. A full one per cent of the payroll was dedicated to this purpose, allowing 56 employees — two-thirds of all staff — to upgrade their skills by studying languages including French, Spanish or Chinese or taking professional development courses such as time management and computer skills upgrading.

At year's end, total staff positions numbered 84, down from 92 positions in 1994. Of the reductions, four positions were abolished, three as people resigned or retired. After a careful review we were able to economize by sharing their responsibilities among remaining staff. In addition, four contract positions were eliminated as a result of federal budget cuts to the Canada Scholarships program and to two of our program funders, the Canadian International Development Agency and the International Development Research Centre.

AUCC's staff are dedicated and committed to the cause of higher education. Of our total staff, 26 have been with us 10 years or more. Five of our staff have almost 30 years of service with AUCC.

UniWorld In 1995, *UniWorld* underwent a major transformation that will allow it to reach a far wider readership while trimming costs. Now a twice-yearly insert in *University Affairs*, the publication continues to raise public awareness of Canadian universities' involvement in international cooperation.

Databases We also maintain computerized databases of information on specialized aspects of Canadian universities. In collaboration with the International Development Research Centre, we completed the transfer of the database CUPID (Canadian University Projects in International Development) to IDRC's electronic library which is accessible on the Internet (from telnet:ddbs.idrc.ca or on IDRC's World Wide Web site, http://www.idrc.ca).

Meanwhile staff began revamping the database CUE (Canadian Universities International Exchange Agreements) to provide more complete information on student and faculty international exchange agreements.

Finding a wider public

In keeping with our goal of reaching a wider audience with the most accurate data possible about our members, we explored possibilities for cooperation with several publishers in the private sector. EDge Interactive Publishing invited us to work with them in producing a CD-ROM on Canadian universities. Because this was a new initiative, the membership was asked to approve AUCC participation — all members agreed to allow the information they had provided for the *Directory of Canadian Universities* to be included in the CD-ROM, which was scheduled for release in January 1996.

In a similar effort, AUCC contributed data on Canadian universities to the TRACE project, which is managed by the International Association of Universities. A CD-ROM with information on higher education institutions from around the world is in preparation for release in 1996.

> **"I have just read *Towards a New Paradigm for Scholarly Communication*. Congratulations on advancing debate and policy initiatives this far. Please keep the pressure on with all possible haste and sense of urgency."**
>
> **David Johnston, chair, Information Highway Advisory Council**

The *Saturday Night University Planner* was another project in which we cooperated. An advisory board was set up to guide the project through a second year of publication but despite its excellent work, the idea had to be dropped because the magazine failed to sell enough advertising to support the project. A positive outcome resulted nonetheless. Input from the advisory board led to improvements in our own publication, the *Directory of Canadian Universities*, as data gathering for both was done in tandem.

We also conducted a feasibility study in the fall of 1995, to determine whether the *Directory of Canadian Universities* could be effectively mounted on Canada's SchoolNet for easy electronic access by high school students and guidance counsellors across the country. The study, which was funded by Industry Canada, identified technical considerations and requirements, and looked at how AUCC could ensure that revenue from directory sales continues to support this publication once it is available online. At year's end, AUCC was in the process of determining how such a publication would fit into its overall electronic communication plans.

AUCC also added information on Canadian universities' international development activities — taken from our CUPID database — to a CD-ROM produced by IDRC. Called "Development Activities Information", it contains data on projects funded by various donors around the world.

We expect to continue expanding our efforts to reach the widest possible audience with information about AUCC members in 1996.

Building links for Canada's universities

Backed by over 30 years' experience in the field, AUCC manages more than 150 institutional linkage, scholarship and exchange programs. In 1995, we distributed about $3.1 million in educational funds, benefitting more than 2,000 highly qualified students. Information on eligibility and other details on scholarship, exchange and institutional linkage programs administered by AUCC was published in our booklet *International and Canadian Programs.*

The contracts we administer are all consistent with AUCC's overall mission, serving the interests of Canada's higher education community. Contract-financed programs represent approximately 43 per cent of total revenues.

In an increasingly competitive climate, we are forging strategic alliances with other groups to bid on new contracts and to better manage existing ones.

- Our 1994 international cooperation agreement with the Association of Canadian Community Colleges was a highly positive step in this direction, which produced results in 1995 in the form of a joint contract from the Canadian International Development Agency to manage the new institutional linkage program that aims to strengthen Tunisia's personnel training efforts.
- AUCC and ACCC subsequently joined a private sector-led consortium to bid for management of a similar program in Morocco.

These alliances complement our long-term partnerships with government departments and agencies, most notably CIDA and the International Development Research Centre.

Canadian Scholarships and Awards

The year 1995 saw the demise of the Canada Scholarships Program, by far the largest we have been managing. It is being phased out under the federal government cutbacks announced in the February 1995 budget. Since its inception in 1988, Canada Scholarships provided recognition and encouragement to more than 21,000 science and engineering undergraduates. On behalf of the federal government, AUCC renewed 5,000 scholarships for the 1995-96 academic year and awarded 140 Special Corporate Awards to Canada Scholars. No new scholarships were given out in 1995.

"We have relied on AUCC for delivery of programs, for example the new SULCP and the new $15 million project in Tunisia that will be handled by an AUCC-ACCC consortium. We value your contribution and you are privileged partners in our ODA program."

Former Foreign Affairs Minister André Ouellet in his speech to AUCC's general meeting March 15

Universities were sad to see the announcement of the program's end. An evaluation conducted by AUCC of the program found that it had helped to improve enrolment statistics on women in science and engineering. Between 1984 and 1988, women's enrolment in these areas — never high to begin with — had dropped by eight per cent. At least in part thanks to Canada Scholarships, that figure shot up by about 37 per cent from 1988 to 1993. By way of comparison, women's overall enrolment at Canadian universities grew 17 per cent in the same period.

In addition to Canada Scholarships, AUCC administers higher education scholarship and awards programs on behalf of some 140 companies, government departments and foundations. Funds go toward students' tuition at college or university and the awards are usually paid directly to the institution.

Most of these programs are restricted to dependents of employees of donor companies and most are for study in Canada. Three programs allowed for study in other countries; they are offered by the Department of National Defence, Emergency Preparedness Canada and the Frank Knox Memorial Fellowships Program (which is for study at Harvard University).

AUCC also administered three programs for disabled students on behalf of the Mattinson Endowment Fund, Imasco Limited and the National Access Awareness Week Student Awards Program (Human Resources Development Canada).

International links between universities

Millions of people benefit from Canadian university activities in the developing world. Through their partnerships with higher education institutions in Africa, Asia and Latin America, AUCC members contribute to the efforts of those countries to find their own paths to development.

On behalf of Canadian and foreign sponsors, AUCC administered a number of programs that provide funding for projects that create international linkages between Canadian universities and colleges and their counterparts in developing countries.

University Partnerships in Cooperation and Development

During summer 1995, Canadian universities and their partners in developing countries began work on the first 10 approved projects within the component of CIDA's university partnerships program administered by AUCC.

Known as University Partnerships in Cooperation and Development Tier 2 — or simply UPCD Tier 2 — the program provides grants of up to $750,000 over five years for projects to strengthen institutions in developing countries, collaborating to meet their education and training needs as they enter the global economy. Canadian universities and their counterparts in countries of the South also make substantial contributions to the projects they undertake through these innovative partnerships.

A second round of applications had been processed and approvals were pending as 1995 drew to a close.

China-Canada linkages For seven productive years, the Canada-China University Linkage Program or CCULP, funded by CIDA and administered by AUCC, linked Chinese universities and their affiliated teaching hospitals with Canadian universities. The goal was to help China develop its human resources within the university sector, and to provide an opportunity for sharing of expertise.

When the program came to an end in December, most of the 31 projects funded under this program had been completed, and project evaluations and final reports were being prepared.

Chinese and Canadian project directors met in Nanjing, China, in September 1995 for a final conference entitled "Lessons in Sustainable Development". The 100 participants discussed how to build on past achievements when planning for the future.

Through an open competition, some of the China linkage projects will receive a final phase of funding under the Special University Linkage Consolidation Program. The Minister of Foreign Affairs approved this $10 million program early in 1995, with AUCC as the executing agency, to enable projects to become self-sustaining and consolidate their impact by building on established relationships and achievements.

Mr Ouellet announced the new program during AUCC's March meetings, calling the association "a privileged partner" in Canada's Official Development Assistance programs.

CERNET-Internet pilot project In 1995, CIDA provided financial support for a pilot project coordinated by AUCC and McGill University to establish an e-mail Internet link among Canadian and Chinese universities involved in the CCULP program.

The project included purchase of a computer and telecommunications equipment, as well as a training session and support services in order to connect Chinese project directors to the China Education and Research Network (or CERNET) now being developed. The pilot project came to an end with the termination of CCULP in December.

Institution building in Tunisia and Morocco A new $15 million CIDA program known as PRICAT (Programme de renforcement institutionnel canadien en Tunisie) was also announced by then Foreign Affairs Minister André Ouellet at AUCC's March membership meetings.

To help Tunisian training and education institutions meet the human resource demands of the market economy more effectively, the program will fund some 15 to 20 linkages between Tunisian and Canadian universities and colleges.

Under an agreement signed with CIDA in September, the five-year program will be managed by a consortium of ACCC and AUCC. This arrangement was made possible by the international cooperation understanding we reached with ACCC in 1994.

Immediately following signing of the agreement, a 12-day start-up mission to Tunisia was organized to allow consortium members to become familiar with the political and socio-economic context in Tunisia and to identify the main Tunisian institutions likely to participate in the program.

A similar $15 million program, PRICAM, is planned for Morocco. AUCC along with ACCC is part of a private sector-led consortium that was short-listed by CIDA to submit a proposal to manage the program. At year-end, the proposal was being finalized for submission in January 1996.

International Scholarships and Academic Exchange Programs

AUCC also administered a number of international scholarship and exchange programs including:

Programme canadien de bourses de la Francophonie This program allows scholars from member countries of the Francophonie to study in Canada. (AUCC is responsible for the management of students registered at universities outside Quebec, while the Quebec ministry of education manages students registered in that province.) In August, 11 people, mostly from Africa, arrived for the 1995-96 academic year.

Reform through Knowledge in Ukraine AUCC designed and is administering the "Reform through Knowledge" program in Ukraine. Funded by Human Resources Development Canada, this new three-year program enables Canadian specialists and experts to travel to Ukraine to provide technical assistance to the Ministry of Education and to help higher education institutions in their reform efforts.

The selection committee for this program met in June and November 1995 to choose a total of 27 participants for 1995-96.

Canada-Latin America Research Links Program An agreement was reached with IDRC in 1995 on a joint initiative to increase the level of familiarity between the research communities in Canada and Latin America and encourage development-oriented research cooperation. AUCC proposed this program following the mission it led at IDRC's invitation to Chile and Uruguay in 1994. The two-year program applies to 21 Latin American countries. It will support activities such as faculty travel and graduate student internships to allow researchers to meet face to face.

"The University Partnerships in Cooperation and Development program has allowed the University of Windsor to work with its partner in a developing country to strengthen the nursing program there. UPCD provides us with the resources and framework essential to building a partnership based on trust and mutual respect and this leads to real change."

Sheila Cameron, UPCD Tier 2 Project Director, University of Windsor.

A BROAD CONNECTION

AUCC BOARD OF DIRECTORS

October 1995 – October 1996

Howard Tennant*	President, The University of Lethbridge (chairman)
Michel Gervais*	Rector, Université Laval (past chairman)
Robert Giroux*	President, AUCC (ex officio)

Chairpersons of the regional and provincial associations or their delegates (ex officio)

Elizabeth Parr-Johnston*	President, Mount Saint Vincent University / Association of Atlantic Universities
Pierre Reid	Rector, Université de Sherbrooke / Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities
Ronald Ianni*	President, University of Windsor / Council of Ontario Universities
Murray Fraser	President, The University of Calgary / Council of Western Canadian University Presidents

Directors by region

Marsha Hanen	President, The University of Winnipeg
Daniel O'Brien	President, St. Thomas University
J. Robert S. Prichard	President, University of Toronto
Bernard Shapiro	Principal, McGill University

Members-at-large

Lorna Marsden	President, Wilfrid Laurier University
Jean-Bernard Robichaud	Rector, Université de Moncton

** AUCC executive committee member*

COMMITTEES AND ADVISORY GROUPS

AUCC is well guided by numerous university executive heads and other members of the university community. Our committees in 1995 were:

FINANCE COMMITTEE

Ian Newbould	President, Mount Allison University (chairman)
Howard Tennant*	President, The University of Lethbridge and chairman, AUCC
Michel Gervais*	Rector, Université Laval and past chairman, AUCC
Ronald Ianni*	President, University of Windsor
Elizabeth Parr Johnston*	President, Mount Saint Vincent University
Robert Giroux*	President, AUCC
Claude Hamel	President, Université du Québec

** AUCC executive committee member*

STANDING ADVISORY COMMITTEE ON FUNDING

Elizabeth Parr-Johnston	President, Mount Saint Vincent University (chairman from October 1995; vice-chairman until October 1995)
Murray Fraser	President, The University of Calgary (chairman until October 1995)
Claude Hamel	Rector, Université du Québec (until October 1995)
Marsha Hanen	President, The University of Winnipeg
Lorna Marsden	President, Wilfrid Laurier University
Tom Traves	President, Dalhousie University (from October 1995)
Francis Whyte	Rector, Université du Québec à Hull (from October 1995)
Paul Davenport	President, The University of Western Ontario (from October 1995)
Charles Iago	President, The University of Northern British Columbia (from January 1996)
Robert Best	Director, Government Relations and Public Affairs, AUCC (secretary)

STANDING ADVISORY COMMITTEE ON UNIVERSITY RESEARCH

Rene Simard	Rector, Université de Montréal (chairman)
Arthur May	President, Memorial University of Newfoundland (past chairman)
Kelvin Ogilvie	President, Acadia University
Terrence White	President, Brock University
Robin Armstrong	President, University of New Brunswick
Donald Wells	President, The University of Regina
John Stubbs	President, Simon Fraser University
Claude Corbo	Rector, Université du Québec à Montréal (until December 1995)
J. Robert S. Prichard	President, University of Toronto
Peter George	President, McMaster University
Robert Davidson	Director, Research and Policy Analysis, AUCC (secretary)

STANDING ADVISORY COMMITTEE ON INTERNATIONAL RELATIONS

George Ivany	President, University of Saskatchewan (chairman)
Kenneth Ozmon	President, Saint Mary's University (from June 1995)
Pierre Reid	Rector, Université de Sherbrooke
Susan Mann	President, York University
Dennis Anderson	President, Brandon University
David Lawless	President, St. Francis Xavier University
Jacques Plamondon	Rector, Université du Québec à Trois-Rivières
Mordechai Rozanski	President, University of Guelph
Eva Egron-Polak	Vice-president, International Relations and Programs, AUCC (secretary)

STANDING ADVISORY COMMITTEE ON THE ACT AND BY-LAWS

Daniel O'Brien	President, St. Thomas University (chairman from October 1995)
Ron Ianni	President, University of Windsor (chairman until October 1995)
Jacques Plamondon	Rector, Université du Québec à Trois-Rivières
Arnold Naimark	President, The University of Manitoba
Charles Iago	Former President, Huron College; now President, University of Northern British Columbia
Rosemary Cavan	Corporate Secretary, AUCC (secretary)

INTERNATIONAL RELATIONS AND PROGRAMS COMMITTEE

Jacques Parent	International Liaison Officer, Université Laval (chairman)
David Lawless	President, St. Francis Xavier University
Frederick Maier	Vice-President, Saint John campus, The University of New Brunswick
Jean-Louis Fortin	International Liaison Officer, Université de Montréal
Jacques Plamondon	Rector, Université du Québec à Trois-Rivières
Mordechai Rozanski	President, University of Guelph
Joan Foley	Professor of psychology, University of Toronto
George Ivany	President, University of Saskatchewan
Brenda Kennedy	Director, International Relations, The University of Calgary
Patricia Rodee	International Liaison Officer, Dalhousie University
Julian Cattaneo	Director, International Affairs, University of Windsor
William Neville	International Liaison Officer, The University of Manitoba

AUCC-CARL/ABRC TASK FORCE ON ACADEMIC LIBRARIES AND SCHOLARLY COMMUNICATION

Murray Fraser	President, The University of Calgary (chairman)
Paul Davenport	President, The University of Western Ontario
James Gardner	Vice-President (academic), The University of Manitoba
Deborah Hobson	Vice-President (academic), Dalhousie University
Caroivnne Presser	Director of Libraries, The University of Manitoba, and President of CARL/ABRC
Claude Bonnelly	Library Director, Université Laval
Carole Moore	Chief Librarian, University of Toronto
Sara Lochhead	University Librarian, Mount Allison University, and President of The Canadian Association of Small University Libraries
Joyce Garnett	Director, J.N. Desmarais Library, Laurentian University of Sudbury
Alan MacDonald	Director, Information Services, The University of Calgary
Sally Brown	Vice-President, External Relations, AUCC
Rosemary Cavan	Corporate Secretary, AUCC
David McCallum	Executive Director, CARL/ABRC (until October 1995)
Tim Mark	Interim Executive Director, CARL/ABRC (from October 1995 to September 1996)
Richard Nemiean	Senior Policy Analyst, AUCC

BEST COPY AVAILABLE

COPYRIGHT ADVISORY COMMITTEE

Sally Brown	Vice-President, External Relations, AUCC (chairman)
Tim Mark	Interim Executive Director, Canadian Association of Research Libraries
Onil Dupuis	Researcher, Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities
Graham Hill	Librarian, McMaster University
Pierre Killeen	Government Relations Officer, Association of Canadian Community Colleges
W. Alan Simms	Executive assistant to Vice-President Administration, The University of Manitoba
Ross Mutton	Director, Instructional Media Services, Carleton University
Bob Cram	Director, Extension Credit Studies, University of Saskatchewan
Debbie Harvie	Director, Bookstore, University of British Columbia
Lorna Marsden	President, Wilfrid Laurier University (special adviser)
Glen Bloom	Osler, Hoskin and Harcourt (legal counsel)
Pierre-Yves Boucher	University Secretary, University of Ottawa, (special adviser)

OPEN BIDDING WORKING GROUP

Robert Eagle	Director, Research Services and International Liaison Officer, Technical University of Nova Scotia
Jim C.M. Shute	Director, Centre for International Programs, University of Guelph
Brian Evans	Professor, History and Classics University of Alberta
Denis Leclaire	Director, International Activities, Saint Mary's University
Jean-Pierre Lemasson	Director, International Cooperation, Universite du Québec à Montréal
Arthur Headlam	Consultant, The University of Western Ontario

WORKING GROUP ON RESULTS-BASED MANAGEMENT

Serge Monette	International Liaison Officer, University of Ottawa
J. Colin Dodds	Vice-President, Academic and Research, Saint Mary's University
Michael Maher	Dean, Faculty of Management, The University of Calgary
Karen McBride	Manager, Policy and Liaison, International Relations and Programs, AUCC
Valdemar Larsen	Manager, Partnership Programs, International Relations and Programs, AUCC
J. France Tremblay	Program Officer, International Relations and Programs, AUCC

WORKING GROUP ON THE WORLD BANK

George Ivany	President, University of Saskatchewan (chairman)
Joe Knockaert	Director, Office of International Cooperation, Simon Fraser University
Caryl Abrahams	Program Coordinator, Division of International Development, University of Calgary
Gary Warner	Director, McMaster International, McMaster University
Ruth Nesbitt	Acting Director, Ryerson International Development Institute, Ryerson Polytechnic University
John Batfoe	Secretary, Senate, Nipissing University
Miala Diambomba	Professor, Université Laval
Rebecca Aiken	Assistant director, McGill International, McGill University
Denis Leclaire	Director, International Activities, Saint Mary's University
Eva Egron-Polak	Vice-President, International Relations and Programs, AUCC

BRIEFS AND SUBMISSIONS

In 1995, AUCC submitted the following briefs to committees of the Senate or House of Commons, and made appearances at committee hearings or consultations. In addition, we wrote numerous letters to ministers on substantive policy issues.

The Green Paper Proposal on the Future of Federal Funding for Postsecondary Education: An Assessment of Potential Impacts on Canada's Universities, Report prepared by the AUCC, January 1995.

Submission to Peter Morand, President, Natural Sciences and Engineering Research Council re: AUCC reaction to the NSERC Operational Plan of December 1994. January 31, 1995 (letter).

Submission to Allan J. Darling, Secretary General, Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission re: Public Notice CRTC 1994-130, February 10, 1995, (letter).

Submission to the Copyright Subcommittee of the Information Highway Advisory Council Regarding the Draft Final Report "Copyright and the Information Highway", February 28, 1995. (joint brief from AUCC, Association of Canadian Community Colleges, Canadian Association of Research Libraries, Canadian Association of University Teachers, Canadian Library Association, Canadian School Boards Association, Canadian Teachers Federation.)

Submission to the Hon. Paul Martin, Minister of Finance, in response to the Federal Budget 1995, March 23, 1995 (letter).

Submission to the Social Sciences and Humanities Research Council re: General Research Grants program. April 19, 1995, (letter).

Notes for a presentation to the House of Commons Standing Committee on Finance regarding *Bill C-76, the Budget Implementation Act*, May 9, 1995.

Submission to Human Resources Development Canada re: Draft Policy and Procedures Manual for Canada Student Financial Assistance Plan, May 17, 1995, (letter).

Submission to David Johnston, chair, Information Highway Advisory Council, May 24, 1995, (joint letter signed by AUCC, Association of Canadian Community Colleges, Canadian Association of Research Libraries, Canadian Association of University Teachers, Canadian Library Association, Canadian School Boards Association, Canadian Teachers Federation).

Submission to Ministers James Downey (provincial) and John Manley (federal) on the Agreement on Internal Trade, September 29, 1995, (joint letter signed by AUCC, Association of Canadian Community Colleges and Canadian Association of University Business Officers).

Submission to Human Resources Canada re: Student Loan Default Thresholds and Designation of Institutions, November 3, 1995 (letter).

Notes for an opening statement to the House of Commons Standing Committee on Finance Pre-Budget Round Table, December 6, 1995

Copies of these briefs and letters are available from AUCC Government Relations and Public Affairs, 350 Albert Street, Suite 600, Ottawa, Ontario K1R 1B1.

Did you know. . .

The Association of Universities and Colleges of Canada represents Canadian universities, at home and abroad. Our mandate is to foster and promote the interests of higher education and research.

- **AUCC is one of the oldest organizations on the Ottawa scene. We've been a leader in higher education for more than 80 years.**
- **AUCC's 88 member universities are located from coast to coast, in every Canadian province. Our members award about 175,000 university degrees every year.**
- **According to a recent AUCC study, Canadian companies that commercialize university research have sales totalling more than $1 billion a year.**
- **Canadian universities are currently working in every developing country around the world. An AUCC database lists 2,000 international development projects that universities have undertaken with their counterparts in developing countries over the past 20 years.**
- **Every year, AUCC answers about 9,500 phone calls, e-mail messages and letters from people looking for information about Canadian universities.**
- ***University Affairs*, AUCC's newsmagazine on higher education, is available free to all faculty, staff and students at AUCC member institutions. Published by AUCC since 1959, *University Affairs* covers all its costs — including printing, office rental and salaries — through advertising and subscription sales.**
- **In 1995, AUCC administered about 140 scholarship programs on behalf of companies, foundations and government departments. More than 2,000 Canadian students received scholarships or awards through AUCC.**

BEST COPY AVAILABLE

Association des Universités et Collèges du Canada

Association of Universities and Colleges of Canada

Une année de transitions

Activités de l'AUCC

BEST COPY AVAILABLE

AUCC : le porte-parole des universités canadiennes

Porte-parole des universités canadiennes au pays et à l'étranger, l'AUCC a pour mission de favoriser les intérêts de l'enseignement supérieur.

Nous considérons que la prospérité et la vitalité du Canada tiennent dans une large mesure à la vigueur de ses universités. Elles contribuent puissamment au progrès de la société.

Leurs activités marquent la vie de tous les Canadiens. À l'avant-garde de l'élaboration et de la diffusion des connaissances par la recherche, l'enseignement et divers autres activités scientifiques, sans oublier l'animation communautaire et la coopération internationale, les universités sont un outil de choix pour façonner l'avenir du pays.

Fondée en 1911, l'AUCC est un organisme non gouvernemental, sans but lucratif, qui regroupe les universités de toutes les provinces. Ses principales activités — relations avec les gouvernements, recherche, services d'information et coopération internationale — sont financées par ses membres, lesquels sont représentés au sein des organes directeurs par leurs recteurs respectifs.

On peut obtenir des exemplaires du :
Service des publications
Association des Universités et Collèges du Canada
350, rue Albert, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1R 1B1
Tél. : (613) 563-3961 poste 205, Téléc. : (613) 563-9745
© Association des Universités et Collèges du Canada, mars 1996
ISBN 0-8876-173-2
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada. Imprimé au Canada.
Also available in English.

Association des Universités et Collèges du Canada

Association of Universities and Colleges of Canada

Une année de transitions

Activités de l'AUCC

Table des matières

Interventions sur la scène politique *4*

Au service de nos membres *12*

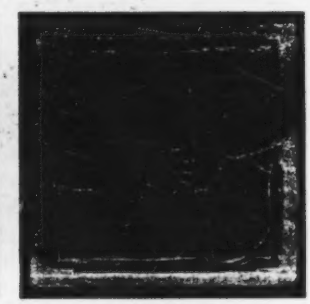

Gestion de contrats *21*

Sous bien des rapports, l'année

1995 fut une année de multiples transitions pour l'AUCC

et les universités qui la composent

Partout au pays, les universités ont dû faire face à des pressions impitoyables qui les forçaient à se réorganiser et à trouver le moyen de tenir le cap malgré la diminution des subventions de fonctionnement et la hausse des attentes. Partout, la tension était palpable. Pour l'année 1995-1996, les fonds consacrés aux universités ont été réduits par six provinces et gelés par deux autres. Par contre, les pressions exercées pour améliorer la qualité des services et accroître l'accès à l'éducation ne se sont atténuées d'aucune manière.

L'appartenance à une association comme l'AUCC a permis aux universités de partager leurs expériences et leurs « meilleures trouvailles » pendant toute l'année, alors qu'elles commençaient à mettre en place les changements structuraux durables qui leur permettront éventuellement de se développer.

Sur le front de la politique, à Ottawa, ce fut également une année de transition, car le gouvernement fédéral a annoncé qu'il allait transformer de fond en comble les paiements de transfert versés aux provinces pour l'enseignement postsecondaire. À la fin de l'année, l'aspect final du nouveau mécanisme — appelé Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux — faisait toujours l'objet de pourparlers.

L'appartenance à l'AUCC a donné aux universités la possibilité de se faire entendre à Ottawa et de convaincre les décideurs d'agir sur trois axes majeurs : le financement de la recherche universitaire, l'aide aux étudiants et l'internationalisation. Les membres de l'AUCC croient qu'il est essentiel d'agir dans ces trois domaines, car à long terme, l'avenir du Canada en dépend.

Pour le secrétariat de l'AUCC, 1995 a aussi été une année de transition, car l'association est passée du leadership de M. Claude Lajeunesse à celui de M. Robert Giroux, arrivé à la toute fin de 1995. La connaissance que M. Giroux possède de la scène fédérale et les liens qu'il a tissés à Ottawa donneront à l'association tout l'élan qu'il lui faut pour relever les défis de 1996.

BEST COPY AVAILABLE

Nous repositionner pour l'avenir

À Ottawa, l'AUCC a entamé l'année 1995 avec optimisme, avec la quasi-certitude que les examens auxquels le gouvernement fédéral s'était livré en 1994 dans les domaines de la science et de la technologie, de la réforme sociale et de la politique étrangère permettraient d'innover et d'orienter les dossiers qui préoccupent la communauté universitaire dans de nouvelles directions.

Ces attentes ont vite été trompées. L'examen que le gouvernement avait lancé en science et en technologie est tombé en panne sans donner lieu, en fin d'année, à l'annonce tant attendue d'une stratégie scientifique. Malgré les attentes, il n'y a pas eu davantage d'activité sur le front de la politique étrangère. Et les réformes que le gouvernement avait promis d'appliquer à la politique sociale ont rapidement été écartées par les mesures d'austérité annoncées dans le budget fédéral de 1995.

Au fil des mois, la réduction du déficit et la question de l'unité nationale ont effectivement monopolisé l'ordre du jour fédéral. Même les consultations préparatoires au budget de 1996 ont été abrégées en raison du référendum au Québec.

L'AUCC est passée en cinquième vitesse pour parer aux retombées du budget de 1995 et, par la même occasion, nous avons fait le calcul qu'il valait mieux travailler discrètement en coulisses de manière à repositionner l'association pour mieux intervenir plus tard.

Nous avons renoué des alliances et formé de nouveaux partenariats avec d'autres groupes du milieu de l'enseignement, dans le but de faire cause commune dans des domaines d'intérêt commun. Grâce à notre leadership, la communauté universitaire avait atteint, à la fin de l'année, un degré élevé de coopération et d'entente, comme on a pu le constater en décembre, à la table ronde prébudgétaire du Comité des finances de la Chambre des communes, organisée par l'AUCC sur le thème de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Un budget charnière

Le budget fédéral de 1995 a porté un dur coup à la communauté universitaire. Dans le budget, on annonçait la création en avril 1996 d'un nouveau type de transfert. Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) réunirait en une seule enveloppe les transferts que le gouvernement fédéral verse présentement aux provinces pour l'enseignement postsecondaire et la santé (en vertu des Accords sur le Financement des programmes établis) et pour l'aide sociale (en vertu du Régime d'assistance publique du Canada).

Par la même occasion, le gouvernement a annoncé que la valeur du TCSPS déclinerait de 2,5 milliards de dollars en 1996 et d'une autre

tranche de 2 milliards de dollars l'année suivante. Résultat : chaque province recevrait un seul chèque — fort réduit d'ailleurs — pour remplacer les transferts actuels, et cela sans qu'aucun des crédits ne soit affecté le moindrement à la santé et à l'enseignement postsecondaire comme le prévoyaient les Accords sur le Financement des programmes établis (FPE).

En vertu des Accords sur le FPE, le montant de ce chèque était tributaire en partie de la croissance de la valeur des points d'impôt qu'Ottawa avait transférés il y a des années aux provinces... Plus les points d'impôt augmentaient en valeur, plus les transferts de fonds diminuaient rapidement.

Selon les prévisions du ministère des Finances, le transfert de fonds du TCSPS ne dépassera pas 10,3 milliards de dollars en 1997-1998 — une diminution totale de 6,6 milliards de dollars ou de 39 p. 100 par rapport au chiffre de 1994-1995.

Ajouté aux compressions imposées aux conseils subventionnaires (107,7 millions de dollars en trois ans) et à la réduction de l'enveloppe de l'aide internationale (20,5 p. 100 sur trois ans), le budget de 1995 menaçait de mettre les universités canadiennes dans un très grand embarras.

Dans les bureaux de l'AUCC, le personnel a travaillé très tard après le discours du budget pour répondre aux questions des médias et pour préparer, à l'intention des établissements membres, des parlementaires et des journalistes, une analyse des conséquences que cet événement aurait sur les universités. Une semaine plus tard, les membres recevaient une analyse plus détaillée.

Emboîtant le pas à ce budget charnière, notre assemblée générale de mars a examiné en profondeur comment les universités pourraient être touchées par ce virage du gouvernement fédéral. Les membres ont adopté une résolution ordonnant à l'association de promouvoir quatre principes fondamentaux dans sa réaction au budget fédéral :

- l'accès équitable, dans toutes les régions du pays, à un enseignement supérieur de haute qualité;
- la mobilité interprovinciale et internationale des étudiants de niveau postsecondaire;
- des programmes appropriés d'aide aux étudiants; et
- des infrastructures de recherche universitaire qui demeurent compétitives sur le plan international.

Plus tard ce mois-là, nous avons écrit au ministre des Finances pour lui faire part sans ménagement des vives inquiétudes que l'association éprouvait à propos de la manière dont le budget se répercuterait sur les universités.

Tout en déplorant la réduction des budgets des conseils subventionnaires et en insistant pour que le gouvernement augmente le financement de ces conseils plus rapidement que le taux de croissance de l'économie, nous avons lancé l'avertissement suivant : la recherche universitaire pourrait subir de très importants revers des suites du démantèlement des Accords sur le FPE en enseignement postsecondaire, accords grâce auxquels le gouvernement fédéral a financé indirectement l'infrastructure de la recherche qu'il subventionne. Nous avons ensuite réitéré notre proposition selon laquelle le gouvernement devrait créer un mécanisme qui lui permettrait d'intégrer le financement des infrastructures de recherche à ses investissements directs en recherche universitaire.

En avril, on a assisté à l'introduction de mesures législatives visant à mettre en œuvre le budget, suivies d'audiences du Comité des finances de la Chambre des communes. Dans notre exposé du 9 mai, qui

> **« Il est essentiel que l'AUCC demeure unie et parle d'une seule et même voix à Ottawa et au niveau national. »**
>
> **M. Howard Tennant, recteur de l'University of Lethbridge et président de l'AUCC.**

s'appuyait sur la résolution adoptée en mars par nos membres, nous exhortions le gouvernement fédéral à assumer la responsabilité d'investir les sommes nécessaires non seulement pour permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'accéder à l'université peu importe leur lieu de résidence ou leur situation financière, mais aussi pour assurer la viabilité à long terme de la recherche universitaire.

Mais en dépit de l'opposition des groupes intéressés par la politique sociale, la *Loi d'exécution du budget* a été adoptée en troisième lecture à la Chambre des communes puis a été entérinée par le Sénat en juin. En vertu d'une disposition de la *Loi*, les ministres fédéral et provinciaux des finances ont entamé, à la mi-décembre, des négociations de gouvernement à gouvernement pour élaborer une nouvelle formule qui devait permettre, à compter de 1997-1998, de répartir parmi les provinces le nouveau Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

Soutien de la recherche universitaire

Depuis deux ans, l'AUCC tente de convaincre le gouvernement d'assumer les frais d'infrastructure liés à la recherche financée par le palier fédéral.

L'expression « infrastructure de recherche » s'est imposée pour désigner tout le matériel et les services permettant de créer un environnement grâce auquel la recherche donnera lieu à des résultats de grande qualité; il s'agit, par exemple, de ressources documentaires, de techniciens de laboratoires, d'installations informatiques, de services d'accès aux réseaux de communication électronique, et de bureaux de transfert de technologie qui servent d'intermédiaire entre la recherche universitaire et le marché.

Notre message s'est gagné de plus en plus d'appuis. Autant le Comité de la Chambre des communes sur le développement des ressources humaines que le Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST) ont pressé le gouvernement de s'occuper du dossier. Le rapport du comité des Communes, dévoilé le 6 février, a fait état de la proposition que nous avions faite de consacrer 500 millions de dollars par année à l'infrastructure de la recherche universitaire et a prié le gouvernement d'envisager de prendre les mesures nécessaires pour soutenir de façon continue la recherche universitaire.

De son côté, le CCNST a reconnu dans son rapport du mois de juin que pour maintenir l'excellence de la recherche et profiter au maximum des investissements fédéraux en recherche universitaire,

il faut nécessairement consolider l'infrastructure de recherche dans les universités canadiennes.

Il s'agissait maintenant de prendre cet appui de principe accordé au fonds d'infrastructure et de le concrétiser. Pendant tout l'été et l'automne, nous avons plaidé notre cause lors de réunions avec des ministres, des parlementaires et des hauts fonctionnaires, y compris avec le ministre des Finances, M. Paul Martin, le ministre de l'Industrie, M. John Manley, le sous-ministre des Finances, M. David Dodge, et le président du Comité de la Chambre des communes chargé de l'industrie, M. John Godfrey. Nos arguments en faveur du renforcement de l'infrastructure de recherche attiraient manifestement de plus en plus l'attention. Or, comme M. John Manley nous l'a rappelé, les pressions que le déficit exerce sur le gouvernement fédéral rendent toute nouvelle initiative — quelle qu'en soit la valeur — extrêmement difficile à mettre en oeuvre.

Au cours de la prochaine année, le Comité consultatif permanent de l'AUCC sur la recherche universitaire sera le point central de l'association dans ce domaine.

« Le CRSNG salue le rôle important que l'AUCC joue dans la promotion d'un cadre positif pour la recherche dans les universités canadiennes. La recherche est une fonction si vitale de l'université qu'il est très important que le CRSNG et l'AUCC entretiennent des rapports étroits. Cette coopération est particulièrement essentielle à un moment où le financement des universités et le cadre dans lequel notre conseil soutient les chercheurs universitaires subissent de profonds changements. »

M. Tom Brzustowski, président, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Effondrement de l'examen de la politique sociale

Dès les premières semaines de 1995, un tourbillon d'activités a entouré l'examen de la politique sociale du gouvernement, mais en fin de compte, le processus de réforme n'a pas résisté aux vociférations de la critique et a cédé le pas aux préoccupations financières plus immédiates auxquelles nous conviait le budget fédéral de février.

Dans son Livre vert intitulé *La sécurité sociale dans le Canada de demain*, publié en 1994, le gouvernement proposait de restructurer de façon radicale le fonctionnement de base des établissements d'enseignement postsecondaire. Les transferts de fonds du FPE pour l'enseignement postsecondaire devaient être éliminés et il était question de créer un programme de prêt étudiant fondé sur le remboursement en fonction du revenu, afin d'atténuer les effets de l'augmentation prévue des droits de scolarité.

En janvier, nous avons achevé notre analyse des répercussions possibles des propositions du Livre vert. Nous y indiquions que sans mécanismes compensateurs comme le financement direct des infrastructures de recherche et l'aide à l'accessibilité universitaire, le plan du gouvernement risquerait de compromettre les objectifs fondamentaux des investissements fédéraux dans les domaines de la recherche universitaire et de l'enseignement postsecondaire.

Le 3 février, nous avons fait paraître une annonce d'une demi-page dans le *Globe and Mail* pour réclamer que la communauté universitaire puisse prendre part à la conception de tout programme qui aurait des répercussions importantes sur les investissements fédéraux (directs et indirects) en enseignement supérieur et en recherche ou sur les objectifs visés par ces investissements.

Trois jours plus tard, le Comité de la Chambre des communes sur le développement des ressources humaines a dévoilé son rapport qui faisait suite aux audiences sur la politique sociale de l'automne 1994. De toute évidence, certaines sections du rapport étaient fortement influencées par la « contre-proposition de l'AUCC », un compromis équilibré que nous avions proposé en 1994 et qui faisait entrer en jeu l'aide financière étudiante remboursable en fonction du revenu, le financement de l'infrastructure de recherche et les transferts aux fins de la péréquation.

Bien que le dépôt du budget de 1995, fin février, a, à toutes fins utiles, rendu le Livre vert caduc, certains éléments de la contre-proposition de l'AUCC étaient loin d'avoir reçu leur coup de grâce. En mai, par exemple, nous avons écrit au ministère du Développement des ressources humaines pour faire valoir que le remboursement en fonction du revenu (RFR) devrait au moins figurer parmi les options que le gouvernement prend directement en considération dans le cadre de son examen des stratégies de gestion des dettes d'étude; parallèlement, nous avons continué à promouvoir l'option du RFR en diverses occasions, notamment au cours d'une réunion à la fin de l'été avec l'ancien ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy.

Le concept du RFR avait reçu l'appui majoritaire de l'opinion publique lors des consultations publiques sur la sécurité sociale : parmi les quelque 38 000 personnes qui ont rempli les questionnaires de DRHC, 75 p. 100 ont appuyé ce type de plan.

Aide aux étudiants

Après l'adoption de la nouvelle *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*, en juillet 1994, le gouvernement a entrepris de consulter partenaires et intervenants pour élaborer les règlements qui serviraient à appliquer la *Loi*.

De concert avec d'autres membres du Groupe consultatif national de l'aide financière aux étudiants (GCNAFE), l'AUCC a travaillé avec le gouvernement à la rédaction des règlements, qui ont été annoncés par le ministre le 1er août 1995.

À notre avis, le GCNAFE a prouvé qu'il peut travailler de façon efficace dans le domaine de l'aide aux étudiants. Un groupe de travail du GCNAFE sur l'indexation des limites hebdomadaires de prêts en fut un exemple éloquent en 1995. Par le truchement de ce groupe, l'AUCC a collaboré avec des représentants d'organismes d'étudiants,

de professeurs et de collèges communautaires, de même qu'avec des hauts fonctionnaires, pour élaborer une proposition visant à indexer les limites de prêts à l'augmentation réelle des frais que les étudiants doivent assumer. La proposition n'a toujours pas été approuvée par le gouvernement.

Depuis trois ans, une question épineuse cause des soucis à l'AUCC : le gouvernement a proposé qu'avant d'obtenir la désignation aux fins du prêt étudiant, les établissements d'enseignement seraient tenus de maintenir en-deçà d'un certain seuil le taux de défaut de paiement de leurs anciens étudiants.

En juin, nous avons fait front commun avec l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université et l'Alliance canadienne des associations étudiantes pour exhorter le ministre du Développement des ressources humaines de remettre à plus tard la mise en place de ce seuil. Le 1er août suivant, dans un communiqué, le ministre annonçait qu'il tiendrait de plus amples consultations avec l'aide du GCNAFE, et qu'avant toute imposition d'un seuil, les raisons qui motivent les défauts de paiement seraient analysées.

En prévision de la réunion du GCNAFE convoquée en novembre pour examiner la stratégie de gestion des dettes d'étude et la politique de désignation, nous avons fait savoir au ministère que le conseil d'administration de l'AUCC avait décidé de façon officielle et catégorique qu'elle n'accorderait pas son appui à une politique de désignation qui tiendrait les universités responsables des défauts de paiements de leurs anciens étudiants et que l'attitude du gouvernement en matière de défauts de paiements doit s'appuyer sur de solides connaissances quant aux raisons qui les motivent.

Nous leur avons également transmis la résolution du conseil demandant au ministère de faire parvenir à l'association les données qu'il possède sur les défauts de paiement attribués à tous les établissements membres, afin que les discussions soient fondées sur des renseignements concrets.

Consultations préparatoires au budget de 1996

Tout comme l'an dernier, les consultations officielles tenues en prévision du budget fédéral de 1996 ont gravité autour du Comité des finances de la Chambre des communes. Toutefois, les audiences ont été remises à une date postérieure au référendum québécois, de telle sorte que le comité a décidé de recourir à la méthode de la « table ronde » pour augmenter au maximum le nombre de témoignages.

À l'origine, l'AUCC devait participer à une table ronde comprenant aussi des groupes issus des secteurs de la culture et de la santé. Au lieu de s'en tenir à ce scénario, nous avons offert d'organiser une autre table ronde pour traiter de recherche et d'enseignement supérieur. Notre offre a été acceptée et nous avons invité huit groupes à se joindre à nous pour discuter de questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche. De plus, le comité a invité plusieurs autres groupes liés au secteur de l'éducation.

La table ronde a eu lieu au cours de la soirée du 6 décembre. Le ministre des Finances, M. Paul Martin, avait témoigné devant le comité pendant l'après-midi pour présenter sa mise à jour de la situation économique et financière. Son message était que le Canada peut surmonter ses problèmes d'endettement, mais seulement en réduisant ses dépenses gouvernementales et en stimulant son économie. Bien qu'il ait insisté sur l'importance d'investir des fonds publics au chapitre de la « recherche-développement fondamentale », il a fait la mise en garde suivante : « Dans la situation financière actuelle, nous ne pouvons pas faire mieux. » De façon plus prometteuse, il a enchaîné : « Quand la situation se sera améliorée, nous devrons et allons faire mieux. »

Le conseil avait convenu que notre intervention devait porter sur l'importance de développer le capital humain du Canada, et que l'AUCC devait insister sur de grandes priorités comme l'aide aux étudiants, la recherche et l'internationalisation.

Nous accompagnaient à la table l'Association canadienne des collèges communautaires, l'Académie canadienne du génie, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, le Conseil national des étudiants diplômés, l'Association canadienne de la gestion de recherches, la Coalition pour la recherche biomédicale et en santé, le Forum entreprises-universités, la Fédération canadienne des sciences sociales et la Fédération canadienne des études humaines.

Après les audiences, le député fédéral Jim Peterson, président du comité, nous a remercié d'avoir organisé la table ronde. Dans son mot de la fin, il a indiqué aux organismes présents qu'il avait été impressionné par « les solutions que vous nous avez apportées comme groupe. » Il a évoqué en particulier les « nouveaux partenariats » entre le secteur de l'éducation et l'industrie, auxquels plusieurs participants avaient fait allusion.

Plusieurs jours avant la table ronde, nous avions organisé, avec un certain nombre d'organismes du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, une réunion au cours de laquelle on avait convenu de la nécessité de parler d'une seule voix sur les préoccupations majeures de notre communauté. Nous pouvons être fiers de constater que la communauté universitaire a agi sous le signe de l'unité.

Le droit d'auteur adapté à l'électronique

Au tout début de 1995, nous avions tout lieu de croire que l'ébauche de projet de loi visant à modifier la *Loi sur le droit d'auteur* serait déposée dans le courant de l'année, peut-être dès le printemps, conformément au calendrier que le ministre du Patrimoine avait avancé en décembre 1994. Tout indiquait que la deuxième phase de la réforme de la *Loi sur le droit d'auteur*, promise depuis 1988, inclurait au moins quelques-une des mesures que nous n'avions pas cessé de promouvoir en 1994 et qui accorderaient aux universités plus de latitude pour reproduire des oeuvres à des fins d'enseignement et de recherche.

En prévision d'un accroissement des activités en ce domaine, nous avons remanié le Comité consultatif de l'AUCC sur le droit d'auteur de manière à y inclure les intérêts d'une grande variété de nos membres, qu'il s'agisse d'avocats, de bibliothécaires, de gens d'affaires ou encore d'intervenants du domaine des librairies, des services d'aide à l'enseignement ou de la formation à distance.

L'AUCC s'est gagnée de solides appuis en février lorsque neuf provinces (le Québec n'était pas du nombre) et les deux territoires ont émis un énoncé sur le droit d'auteur. Les signataires souhaitaient que la nouvelle législation comprenne une définition précise de l'exception pour utilisation équitable ainsi que des indications quant à son emploi, et énonçaient leurs positions sur des sujets comme les oeuvres audio-visuelles et les enregistrements d'émissions de radio ou de télévision, les nouvelles technologies des médias et les articles de revues savantes.

Entre-temps, le dossier du droit d'auteur s'est retrouvé à l'avant-scène d'une autre tribune, celle du Conseil consultatif sur l'autoroute de l'information. À la fin février, l'AUCC a conclu une alliance stratégique avec six autres associations afin de commenter le rapport préliminaire du sous-comité sur le droit d'auteur que le conseil avait mis sur pied.

En plus de l'Association canadienne des bibliothèques de recherche du Canada (l'un de nos membres associés), la coalition informelle comprenait l'Association des collèges communautaires du Canada, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, la Canadian Library Association, l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires et la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Dans notre mémoire collectif du 27 février nous demandions que l'on établisse un équilibre entre les droits des créateurs et les besoins qu'ont les usagers d'avoir accès de façon raisonnable aux ouvrages protégés par le droit d'auteur. Parmi les questions importantes que soulève le droit d'auteur dans l'environnement électronique, nous avons identifié le survol de documents, l'utilisation équitable et la protection des exploitants de babillards électroniques contre les poursuites judiciaires pour atteinte au droit d'auteur.

Lorsque le sous-comité a présenté son rapport final au conseil à la fin de mars, les créateurs occupaient de toute évidence encore le haut du pavé, et les points que nous avions nous-mêmes pris la peine de signaler ont été jugés litigieux. Le conseil a décidé de dévoiler publiquement le rapport de son comité, mais a confié à un comité spécial le soin de faire d'autres recommandations.

L'AUCC a collaboré étroitement avec plusieurs des principaux membres de ce comité spécial pour s'assurer qu'ils comprennent nos préoccupations. Au nom des sept associations du milieu de l'enseignement et des bibliothèques, nous avons également rédigé, le 24 mai, une lettre au président du conseil, M. David Johnston. La coalition a demandé avec instance au conseil de revoir la question de l'utilisation équitable et lui a proposé d'adopter des recommandations plus étoffées sur le survol électronique et sur la responsabilité.

Grâce à ces démarches, le rapport final du conseil, dévoilé fin septembre sous le titre *Contact, Communauté, Contenu : Le défi de l'autoroute de l'information*, a établi le principe selon lequel l'équilibre créateur-usager serait sauvegardé en matière de droit d'auteur; le rapport contenait aussi des recommandations sur l'utilisation équitable et sur la responsabilité qui reprenaient presque mot à mot le contenu de notre lettre collective.

Les groupes des milieux de l'enseignement et des bibliothèques cherchaient depuis longtemps à clarifier l'exception pour utilisation équitable, et la recommandation du conseil est une étape importance de ce processus. Il reste à savoir si le gouvernement adoptera ces recommandations et les autres qui figurent au rapport, et quelle sera leur incidence sur la deuxième phase de la réforme du droit d'auteur.

Pendant que l'année tirait à sa fin, le gouvernement était sur le point de déposer le train de mesures législatives de la deuxième phase, mais il été retenu par une controverse mettant en cause certaines dispositions sur la radiodiffusion.

Le rôle international des universités

Nous avons fort bien apprécié la nouvelle politique étrangère du Canada, dévoilée en février 1995, car l'éducation y était élevée au rang des principaux outils de relations culturelles internationales, un statut pour lequel l'AUCC avait fait des démarches pendant toute l'année 1994.

Une autre affirmation de la valeur du rôle international des universités nous est venue de l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, dans l'allocution qu'il prononçait le 15 mars devant l'assemblée générale de l'AUCC.

Aperçu du budget de l'AUCC

Les recettes de l'association s'élèvent en tout à environ 7 millions de dollars. De cette somme, environ 41 p. 100 provient des cotisations des membres, 43 p. 100 de la gestion de contrats, 10 p. 100 de la vente d'espace publicitaire, d'abonnements et de publications, 4 p. 100 de placements et 2 p. 100 d'autres sources.

Les fonds sont répartis de la façon suivante :

- **43 p. 100 pour les services aux membres, y compris la défense des intérêts de la communauté, les relations avec les médias, la communication avec les membres, la recherche documentaire, l'analyse politique et les publications;**
- **21 p. 100 pour les services internes, y compris les finances, les ressources humaines, les technologies de l'information, la préparation de réunions et la traduction; et**
- **36 p. 100 pour la gestion de contrats.**

Le personnel est réparti de façon analogue. L'association emploie l'équivalent de 83,9 années-personnes à temps complet, dont 38 p. 100 travaillent au secteur des services aux membres, 40 p. 100 à la gestion de contrats et 23 p. 100 aux services internes.

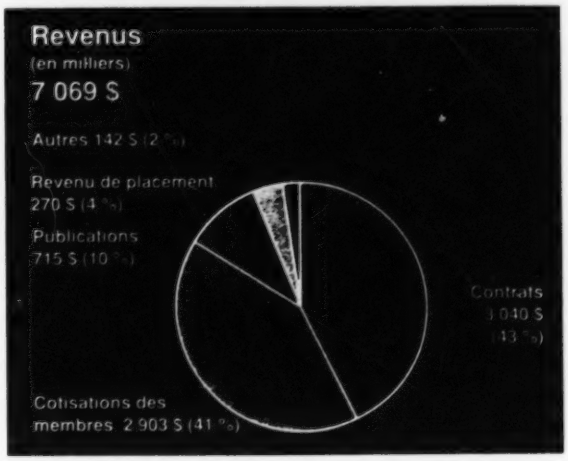

Évidemment, ces propos positifs ont fait naître des espoirs dans la communauté universitaire, qui a cru que des appuis concrets s'ensuivraient bientôt. Mais ce ne fut pas le cas. L'obsession du gouvernement pour la réduction du déficit et les mesures de repli a donné lieu, au contraire, à un déclin généralisé du soutien que le gouvernement fédéral accorde aux efforts universitaires dans le domaine international.

Nous avons continué à inciter le gouvernement à reconnaître la valeur de l'enseignement supérieur international et la nécessité d'accroître le soutien qu'il accorde aux activités des universités sur la scène internationale. Un de nos principaux arguments était que l'exécution de programmes par l'intermédiaire des universités crée des emplois — au même titre que dans le secteur privé — et aide la jeunesse du pays à devenir plus compétente et compétitive sur le plan international. Par la même occasion, les échanges et les rapports entre universités aident à renforcer l'établissement étranger.

La campagne sans précédent que le gouvernement a menée pour mettre en marché le secteur de l'éducation sur la scène internationale a aussi soulevé les préoccupations et l'intérêt de l'AUCC en 1995. Nous avons accueilli favorablement la possibilité qui nous était offerte de commenter l'ébauche de stratégie qu'Industrie Canada avait préparée en matière de commerce international et qui comprenait la mise en marché de l'éducation; nous avons profité de l'occasion pour souligner l'importance de promouvoir les établissements financés à même les fonds publics au même titre que les fournisseurs commerciaux de formation et d'éducation.

En septembre, l'AUCC faisait partie d'un groupe d'environ 80 organismes qui ont participé au deuxième Forum national sur les relations internationales que le gouvernement avait organisé et dont le thème portait, cette fois-ci, sur la politique canadienne en matière d'organisations internationales. Le président-directeur général de l'AUCC a dirigé le groupe de travail sur la culture et les communications, l'un des quatre groupes du même type qui ont discuté de possibilités d'action et qui ont préparé des recommandations à l'intention du gouvernement.

Mobilité universitaire

Au nom de ses membres, l'AUCC a continué à travailler en coulisses pour que le gouvernement augmente les ressources qu'il consacre à la mobilité universitaire.

Le 15 février, nous avons participé à une consultation sur la mobilité universitaire internationale, organisée par les ministères du Développement des ressources humaines et des Affaires étrangères. Nous avons adopté la position selon laquelle les programmes de mobilité financés par le gouvernement fédéral devraient s'adresser à l'étudiant et être administrés par l'établissement, ce qui permettrait aux universités de conclure avec leurs partenaires des ententes sur des questions comme la réciprocité, le transfert de crédits et les dispenses de frais, comme nous l'avions préconisé en 1994 en proposant la création du Programme canadien pour la mobilité universitaire internationale (PROCAMUNI).

Jusqu'à présent, le gouvernement a lancé deux nouveaux programmes de mobilité internationale qui ressemblent au PROCAMUNI, mais à des niveaux d'investissement très inférieurs: il s'agit du Programme Canada-États-Unis-Mexique pour la mobilité nord-américaine de l'enseignement supérieur et du Programme Canada-Communauté européenne de coopération en enseignement supérieur et en formation. Contrairement au PROCAMUNI, le gouvernement n'avait pas prévu de programme pour la région de l'Asie et du Pacifique.

À l'intérieur du Canada, l'AUCC s'occupait aussi d'initiatives relatives à la mobilité.

En mars, un accord de coopération entre l'AUCC et le *Canadian University Student Exchange Consortium* a été approuvé par le conseil d'administration de l'AUCC, ce qui nous a permis de nous épauler mutuellement dans le domaine de la mobilité universitaire au Canada.

De plus, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CME(C)) a adressé une demande de collaboration à l'AUCC. Le conseil de l'AUCC a consenti à demander à chacun de ses membres d'examiner le protocole du CME(C) sur la transférabilité des crédits universitaires. En août, le président-directeur général de l'AUCC a remis au CME(C) un résumé des réactions à cette mesure, soulignant que les membres de l'AUCC approuvent le principe du protocole mais que la mise en œuvre proposée soulève chez eux des interrogations et des préoccupations.

« La position de l'AUCC sur la réforme des programmes sociaux exposée dans le Livre vert a joué un rôle très important sur la scène nationale et m'a été d'un grand secours au moment où j'essayais d'expliquer à notre communauté de Western ce qui cloche dans le Livre vert et comment cela peut s'arranger. »

M. Paul Davenport, recteur de l'University of Western Ontario, commentant la réponse de l'AUCC aux propositions du gouvernement fédéral pour la réforme de la politique sociale

Contrats de l'ACDI ouverts à la concurrence

Au cours de l'année 1995, l'AUCC a pris part à diverses consultations officielles ou officieuses sur le remodelage du système d'attribution des contrats que l'Agence canadienne de développement international accorde par zones géographiques.

Nos efforts dans ce domaine ont eu pour objet d'ouvrir aux établissements membres la possibilité de faire des offres pour obtenir des contrats de l'ACDI. Nous avons exhorté l'ACDI à étendre son régime de concurrence au secteur sans but lucratif et à uniformiser les règles du jeu au moment d'évaluer les soumissions. Nos travaux ont aussi eu pour objet de veiller à ce que les universités continuent à avoir accès, toujours par l'intermédiaire de soumissions présentées aux secteurs géographiques de l'ACDI, au financement d'initiatives et de programmes qu'elles ont elles-mêmes mis au point.

Les positions de l'AUCC étaient fondées sur les interventions des membres auprès du groupe de travail qui avait été formé en 1994 par le Comité consultatif permanent des relations internationales et le Comité des relations internationales et des programmes pour aider à formuler la position de l'association en matière d'adjudication publique. Les membres du Comité consultatif permanent ont eu l'occasion de discuter de la question de l'adjudication publique avec la présidente de l'ACDI, M^me^ Huguette Labelle, lorsqu'elle a assisté à une partie de la réunion du comité, au mois de mars.

Au plan administratif, nous avons participé à des consultations informelles avec l'ACDI, en collaboration avec l'Association canadienne de santé publique, le Bureau canadien de l'éducation internationale et le Conseil canadien pour la coopération internationale.

La consultation officielle organisée par l'ACDI pour la collectivité des intervenants a eu lieu en juillet, et l'AUCC figurait parmi les quelque 25 groupes représentés. L'assemblée s'est terminée après que l'ACDI eut indiqué qu'il était nécessaire d'approfondir davantage deux sujets en particulier : comment définir des règles du jeu équitables en ce qui concerne le coût des soumissions, et quels critères et quelle approche adopter pour garantir la souplesse du programme. À l'invitation de l'ACDI, l'AUCC a donné suite à la réunion au moyen d'une lettre où certains points soulevés lors de la rencontre étaient commentés plus en détails.

Au cours de l'automne, nous avons participé à une brève séance de travail que l'ACDI avait organisée pour examiner l'équitabilité des règles du jeu de la concurrence entre les secteurs privé et sans but lucratif. Les participants ont convenu que la « concurrence loyale » était possible et que les principaux partenaires canadiens de l'ACDI la trouveraient acceptable, pourvu que les programmes soient adaptables.

En décembre, l'ACDI mettait la dernière main à sa nouvelle politique et s'apprêtait à transmettre ses recommandations au ministre des Affaires étrangères en vue d'une mise en oeuvre en 1996.

« Vous avez des arguments bien convaincants pour que l'éducation soit vue comme indissociable de notre avenir économique. Ce qui m'impressionne aussi dans notre réunion d'aujourd'hui, ce sont les alliances que vous nous apportez en tant que groupe... »

M. Jim Peterson, député et président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes aux organismes des milieux de l'enseignement et de la recherche qui participaient à sa table ronde prébudgétaire en décembre 1995. L'AUCC a proposé la tenue de la table ronde et a contribué à l'organiser.

Autres interventions

Harmonisation de la TPS et de la TVP Depuis la fin de 1994, le gouvernement fédéral tente de persuader les provinces d'intégrer la TPS et la taxe de vente provinciale en une seule taxe nationale à la valeur ajoutée. (Le Québec est la seule province où les deux taxes ont été harmonisées.)

À défaut d'un assentiment provincial, le gouvernement fédéral pourrait remplacer unilatéralement la TPS — une mesure qui pourrait coûter aux universités leur remise de TPS. (Même avec une taxe harmonisée, les remises pourraient être menacées si les gouvernements provinciaux refusent de les appuyer.)

La remise de 67 p. 100 consentie aux universités — négociée en 1990 par l'AUCC et un de ses membres associés, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) — représente à l'heure actuelle une épargne de 130 millions de dollars par an.

En 1995, au cours de rencontres avec des représentants du ministère des Finances, y compris une réunion en février réunissant des membres d'un groupe de travail de l'ACPAU et des représentants de l'AUCC, nous avons fait valoir avec insistance que les établissements d'enseignement supérieur doivent être protégés contre toute augmentation du fardeau de taxes grâce au maintien du régime de remise.

Quand les ministres des finances fédéral et provinciaux se sont réunis à la mi-décembre, nous avons surveillé étroitement la situation, et nous étions prêts, avec nos partenaires des collèges communautaires, des municipalités, des hôpitaux et conseils scolaires, à intervenir rapidement pour défendre les remises ou tout autre allégement fiscal.

L'approvisionnement universitaire en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur L'Accord sur le commerce intérieur adopté en 1994 s'applique aussi aux achats du secteur public. Pendant la majeure partie de 1995, des pourparlers intergouvernementaux ont eu lieu sur la façon d'appliquer les règles d'approvisionnement stipulées dans l'accord aux achats de biens et de services effectués par le secteur que l'on a appelé « MASH » et qui regroupe les municipalités, les établissements d'enseignements, les conseils scolaires et les hôpitaux.

Devant la possibilité que la paperasserie réglementaire impose de nouveaux fardeaux administratifs à ses membres, l'AUCC a, une fois de plus, fait équipe avec son membre associé, l'ACPAU, et avec l'ACCC pour écrire aux co-présidents fédéral et provincial du Conseil des ministres du commerce intérieur.

Dans la lettre du 29 septembre, transmise aux ministres provinciaux responsables du commerce intérieur, on a proposé une approche souple qui s'appuyait sur certains principes et qui comprenait la possibilité de vérifications comptables régulières pour faire en sorte que les objectifs de l'accord soient respectés.

Les réponses des ministres ont confirmé qu'aucune décision ne permettait de conclure qu'une approche fondée sur des règles serait préférée à une approche fondée sur des principes; les ministres se disaient en outre persuadés que l'on parviendrait éventuellement à établir un juste équilibre entre l'élargissement du marché et l'efficacité et la rentabilité des methodes d'approvisionnement du secteur public. Les gouvernements provinciaux ont jusqu'au 30 juin 1996 pour achever les négociations sur ces accords.

Contrôle des armes à feu En réponse à une demande de la Coalition pour le contrôle des armes, qui nous demandait de lui renouveler notre appui, l'AUCC a fait parvenir une lettre (avec une copie de la résolution sur le contrôle des armes à feu adoptée en 1992 par l'AUCC) à M. Warren Allmand, président du Comité de la justice,

lui demandant avec insistance de laisser le projet de loi franchir rapidement l'étape du comité. Des copies ont été envoyées à tous les membres du Comité de la Chambre sur la justice, à tous les députés fédéraux dont la circonscription compte une université, ainsi qu'à divers autres parlementaires importants.

Le projet de loi a franchi l'étape du Sénat le 22 septembre et a reçu la sanction royale le 5 décembre, un jour seulement avant le sixième anniversaire de la fusillade tragique qui avait eu lieu à l'École Polytechnique.

Mise en valeur de la main-d'oeuvre L'AUCC a continué à diriger, avec l'Association pour l'éducation permanente dans les universités du Canada, le Comité des organismes d'éducation nationale (COEN). Il s'agit du groupe de référence des membres de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre qui appartiennent au secteur de la formation et de l'éducation (la commission étant une organisation sans but lucratif qui conseille le ministre du Développement des ressources humaines). Au printemps de 1995, le COEN a parrainé une réunion de ses membres fournisseurs pour discuter de l'établissement d'un réseau de fournisseurs de formation et en éducation. Les participants ont convenu de tenir une grande consultation sur le projet, grâce au soutien financier de Développement des ressources humaines Canada et aux contributions non financières de ceux qui encadreraient l'examen du projet.

Un groupe restreint a été formé pour encadrer la conduite de l'étude, qui devrait prendre fin au début de 1996.

Le réseau national de fournisseurs en éducation et en formation pourrait comporter un certain nombre de domaines d'intervention, y compris celui de connecter rapidement la clientèle de l'éducation et de la formation avec des fournisseurs éventuels et de permettre à ces derniers de collaborer entre eux pour répondre aux besoins de leur propre secteur.

Frais de télécommunication Les universités peuvent-elles continuer à absorber l'augmentation des frais d'exploitation de l'autoroute de l'information ? Dans son rapport de mai 1995 sur la concurrence et la culture sur l'autoroute de l'information, le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) a fait remarquer que bon nombre d'établissements d'enseignement avaient présenté des mémoires mettant en évidence le coût élevé des télécommunications. La société Stentor a déclaré, pour sa part, que ses actionnaires consentiraient peut-être à ce que l'on accorde des tarifs préférentiels aux services d'éducation et de santé. Cela a incité le CRTC à dire qu'il était d'accord avec le principe selon lequel, dans certaines circonstances, les frais de télécommunication qui privilégient l'éducation ou la santé « pourraient être souhaitables ». Il a demandé qu'on lui fasse des commentaires à ce sujet.

L'AUCC, l'ACCC et certains membres de l'AUCC ont demandé d'assister aux audiences du CRTC pour surveiller étroitement la présentation des mémoires.

À la fin de l'année, l'association se préparait à présenter, au nom de la communauté universitaire, un mémoire de synthèse au CRTC sur ce sujet.

Le nouveau président-directeur général de l'AUCC, un choix unanime

L'année 1995 a été marquée par une transition à la direction de l'AUCC.

Monsieur Claude Lajeunesse a quitté la direction de l'association le 31 août pour devenir recteur et vice-chancelier de la Ryerson Polytechnic University.

Dans les sept années qu'il a passées à la présidence de l'AUCC, M. Lajeunesse a assuré un leadership musclé et affermi la visibilité de l'association et sa solide présence à Ottawa.

Le 18 décembre, M. Robert J. Giroux, jusque là l'un des plus hauts fonctionnaires du Canada, lui succédait.

Monsieur Michel Gervais, président du comité de recrutement, recteur de l'Université Laval et alors président du conseil d'administration de l'AUCC a déclaré au sujet de la nomination de M. Giroux que le comité avait été impressionné par la conjugaison de qualités personnelles et professionnelles que M. Giroux apportait au poste de président-directeur général de l'AUCC.

Monsieur Giroux a été pendant 13 ans au service du gouvernement fédéral, au niveau de sous-ministre, et plus récemment secrétaire du Conseil du trésor et contrôleur général du Canada. Sa carrière lui a aussi permis d'accumuler une vaste expérience du front international. Il est tout à fait à l'aise dans les deux langues et il est connu à Ottawa comme un rassembleur qui garde son calme sous la pression.

Sa nomination a été annoncée le 15 septembre, au terme d'une recherche de près de huit mois qui se sont terminés par deux journées entières d'interviews en août et une recommandation au conseil d'administration. Le comité de recrutement a fait appel aux établissements membres pour l'aider à déterminer quelles qualités l'association jugeait nécessaires pour son prochain président-directeur général.

Au cours des mois qui ont suivi le départ de Claude Lajeunesse, l'association a été guidée par M^me^ Sally Brown, vice-présidente aux relations extérieures, qui a pris la charge de présidente par intérim. Grâce à son dévouement et à son travail acharné, la période de transition s'est bien passée.

Jeter un éclairage sur les questions qui nous préoccupent

Résister aux pressions exercées par les restrictions budgétaires. Le financement de la recherche. Les tendances dans les inscriptions. Le rendement des universités. La mise en marché de l'enseignement supérieur à l'étranger. La liberté universitaire.

Ces préoccupations hantent bon nombre des universités du pays, et l'AUCC rend service à ses membres en leur transmettant au moment opportun des renseignements, des conseils et des points de vue sur les défis et les risques auxquels l'université moderne est exposée. L'AUCC offre aussi à ses membres un lieu de rencontre où ils peuvent partager des expériences et dégager des priorités.

Un organisme dynamique dirigé par ses membres

L'AUCC est réputée pour sa compétence et sa crédibilité — deux qualités qui découlent surtout de la lucidité et de la grande expérience que les représentants des établissements membres lui apportent.

Grâce au processus participatif qu'ils ont adopté, ce sont les membres qui établissent le programme de l'association et qui en guident les activités.

Un conseil d'administration composé de 13 personnes veille à la gestion des affaires de l'association; il est formé des présidents des quatre associations universitaires régionales et provinciales, de huit recteurs élus au suffrage universel des membres, ainsi que du président-directeur général de l'AUCC.

En octobre, M. Howard Tennant, recteur de l'University of Lethbridge, a accepté la présidence du conseil, après avoir occupé le poste de vice-président pendant un an. Il a succédé à M. Michel Gervais, recteur de l'Université Laval, qui a présidé le conseil de 1993 à 1995.

Le conseil veille à ce que tous les membres participent à la vie de l'organisme et que l'esprit d'ouverture et la communication bidirectionnelle soient des priorités absolues. Le conseil a tenu quatre réunions en 1995 (une par téléphone).

Les comités permanents du conseil d'administration de l'AUCC s'occupent de façon continue des grandes orientations de l'enseignement supérieur et des affaires internes de l'association, tandis que les comités et les groupes de travail spéciaux ou consultatifs traitent de thèmes qui intéressent l'ensemble du milieu universitaire. En tout, ces comités étaient au nombre de 11 en 1995, y compris un nouveau comité permanent sur les finances de l'AUCC.

Deux fois par année, les membres se rencontrent en assemblée générale pour discuter de questions d'actualité et pour trouver un terrain d'entente sur les grandes orientations de l'association.

Les assemblées générales donnent aussi l'occasion au conseil de présenter certaines questions aux membres et d'obtenir leur point de vue, à une étape où les décisions et les prises de position n'ont pas encore été arrêtées.

De même, la réunion annuelle des agents universitaires de liaison internationale organisée par l'AUCC permet aux représentants des établissements membres de se côtoyer, de profiter des expériences de chacun sur la scène internationale et de donner à l'AUCC des conseils sur les priorités à adopter dans le domaine de la coopération internationale en matière d'enseignement supérieur.

Échange de vues sur de redoutables réalités L'assemblée générale tenue à Ottawa, au mois de mars, avait pour thème les défis et les risques des nouvelles réalités financières auxquelles les universités doivent faire face. Certaines séances de discussion ont porté sur la politique scientifique du Canada et sur le financement de la recherche universitaire en sciences naturelles et en génie. Parmi les orateurs de marque figuraient l'ancien ministre du Développement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Andre Ouellet, et l'ancien président du Conseil privé, M. Marcel Massé. Lors d'un banquet sur la colline parlementaire, M. Massé a pris la parole devant les membres et leurs invités, parmi lesquels figurait un groupe de députés fédéraux.

MM. Wayne Kondro, rédacteur-éditeur de la revue *Science Bulletin*, et John de la Mothe, professeur à la faculté d'administration de l'Université d'Ottawa, ont apporté un autre point de vue sur la politique scientifique.

À la suite d'une journée de discussions à leur réunion d'affaires, les recteurs ont adopté, à propos du budget fédéral, une résolution en quatre points qui a servi à orienter, tout au long de l'année, les interventions de l'AUCC auprès du gouvernement.

La liberté universitaire : une question centrale En octobre, l'assemblée d'Halifax a été l'occasion de revoir l'un des principes fondamentaux de la vie universitaire : la liberté universitaire. Épaulés par les doyens des facultés de droit de l'Université York, de l'Université Laval et de l'University of British Columbia, de même que du conseiller juridique de la Dalhousie University, les participants des ateliers ont utilisé des études de cas pour examiner des questions entourant la liberté universitaire telle qu'elle s'applique à l'enseignement, à la recherche, à la critique, et à la rectitude politique.

L'un des points forts de l'assemblée a eu lieu lors du débat sur l'avenir de la permanence; M. Robert O'Neil, directeur du Thomas Jefferson Center for the Protection of Free Expression, de l'University of Virginia, et un homme qui a son franc-parler, M. John Crispo, professeur d'économie politique de l'University of Toronto, ont présenté les points de vue opposés de façon fort efficace.

Également au programme, un débat a permis d'examiner le problème sous divers angles : la liberté universitaire pour qui ? Où ? Quand ? Par qui ? À quel sujet ? Ont participé à ce débat M^me^ Lysiane Gagnon, chroniqueure politique à *La Presse*, M. Harry Arthurs, recteur émérite de l'Université York et professeur à la faculté de droit de la Osgoode Hall Law School, M. John Cowan, vice-principal, Opérations et finances de la Queen's University et M^me^ Jacquelyn Thayer Scott, rectrice du University College of Cape Breton. La réunion était animée par M. Frederick Lowy, recteur de l'Université Concordia.

> **« Je suis heureux de la possibilité qui m'est offerte de diriger l'AUCC, un organisme dont la mission me tient beaucoup à coeur. »**
>
> **M. Robert Giroux, président-directeur général de l'AUCC**

Les commentaires des membres montrent que le débat a été une excellente occasion d'aérer la question et d'échanger opinions et expériences.

Un article documentaire sur l'histoire de la liberté universitaire dans les universités canadiennes a été préparé pour l'assemblée par M. David Cameron, professeur de science politique à la Dalhousie University; cet article sera publié en 1996, dans un prochain numéro du *Dossier de recherche* de l'AUCC.

Coopération internationale En septembre, les participants de l'assemblée annuelle de l'AUCC avec les agents de liaison internationale se sont interrogés sur la façon de s'y prendre pour saisir de nouvelles occasions de coopération internationale, à une époque où les budgets n'ont jamais autant rétréci. Pour relever le défi de la recherche de nouveaux donateurs ou partenaires, on avait prévu un atelier sur la façon de déceler des sources de financement au moyen de l'Internet.

La consultation annuelle avec l'ACDI, organisée par l'AUCC, a précédé immédiatement cette assemblée; elle a donné l'occasion à nos établissements membres d'en apprendre plus long sur les orientations générales de l'ACDI et de soulever un certain nombre de questions. Ces réunions en tête-à-tête font partie de plusieurs initiatives que l'AUCC a prises pour stimuler parmi nos membres la discussion sur la coopération internationale.

Ouvrir des perspectives

L'ouverture de perspectives, appuyée sur une analyse approfondie des tendances et des faits nouveaux qui se répercutent sur les universités canadiennes, figure au nombre des avantages que l'AUCC procure à ses membres. La collecte de renseignements et les analyses auxquelles se consacre l'association ont gagné en importance depuis que les universités sont aux prises avec de nouveaux défis.

Analyse du budget fédéral de 1995 À cause de l'ampleur des compressions appliquées suite au budget fédéral de février, l'AUCC a préparé un article documentaire qui a été envoyé aux établissements membres, aux parlementaires et aux médias le soir de la présentation du budget. Le document portait sur les principaux dossiers qui préoccupent le milieu universitaire : la modification des paiements de transfert versés par le gouvernement fédéral aux provinces, la diminution du soutien fédéral à la recherche, la réduction du financement des activités internationales et les nouvelles mesures fiscales.

Changements parmi les membres

L'AUCC a accueilli deux nouveaux établissements membres : le Concordia College d'Edmonton (Alberta), et la plus jeune université du Canada, l'University of Northern British Columbia.

L'UNBC, qui a son siège à Prince George, a commencé à offrir un éventail complet de grades aux trois cycles en septembre 1994. Sa création avait pour but de combler les besoins d'études supérieures de la population du Nord de la province.

Le Concordia College était membre provisoire de l'AUCC depuis 1990. C'est un collège d'arts libéraux dont l'enseignement se déroule dans un contexte chrétien.

Au cours de l'année, nous avons dit adieu au Collège militaire royal de Saint-Jean et au Royal Roads Military College, qui ont fermé leurs portes le 31 août.

L'AUCC groupe aujourd'hui 88 universités.

Une semaine plus tard, l'association faisait parvenir aux recteurs et principaux un mémoire contenant une analyse plus complète ainsi que l'examen d'autres questions soulevées par le budget et par le *Budget des dépenses principales* publié par le gouvernement.

L'effectif étudiant En 1995, la fin de la longue période de croissance de l'effectif étudiant a beaucoup retenu l'attention, particulièrement celle des médias. Le nombre d'étudiants de premier cycle à temps plein a décliné légèrement cette année, tandis que le nombre d'étudiants de deuxième cycle a connu une baisse plus importante. Mais, c'est l'effectif à temps partiel qui a chuté de la façon la plus spectaculaire, car il a diminué de 16 000 étudiants partout au Canada en 1993, baissé de 12 000 étudiants en 1994, pour perdre encore, si nos prévisions sont exactes, 20 000 étudiants en 1995. À première vue, ces chutes successives de l'effectif étudiant ne semblent pas tenir debout, car autant les tendances démographiques actuelles que les perspectives d'emploi peu encourageantes favoriseraient normalement des augmentations de l'effectif. En fin de compte, l'on se demande si les récents déclins annoncent le début d'une tendance forte ou si elles ne seraient, en fait, qu'une interruption passagère de la croissance de l'effectif.

L'évolution de l'effectif étudiant de premier cycle à temps plein a fait l'objet d'un exposé qui a alimenté les débats lors de la réunion annuelle d'affaires de l'AUCC en octobre. Une analyse plus détaillée doit paraître en 1996, dans un prochain numéro du *Dossier de recherche*.

Direction universitaire et négociation collective Alors que le financement universitaire subissait un gel ou des compressions d'un bout à l'autre du pays, la négociation collective gagnait en importance sur les campus universitaires. Le service d'information de l'AUCC sur la négociation collective avec le corps professoral continue de donner des conseils utiles aux dirigeants des établissements membres.

Début 1995, l'AUCC a transmis aux personnes-contacts en matière de négociation avec le corps professoral des établissements membres un résumé et une analyse d'un énoncé de politique sur la conduite des affaires universitaires adopté en 1994 par l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU).

Les résultats de notre enquête sur la rémunération du corps professoral d'université canadien en 1994 ont été distribués aux membres de l'AUCC en février.

En février également, nous avons fait parvenir aux membres une clause type qui pourrait servir de base à des dispositions sur les situations d'urgence financière et de personnel excédentaire qu'il y aurait lieu d'introduire aux conventions collectives universitaires; nous avons aussi comparé cette clause à des dispositions types que l'ACPPU présentait récemment à ses membres en leur recommandant de s'en servir comme point de départ à des négociations.

À l'automne, nous avons réuni des renseignements sur l'état des négociations avec le corps professoral des établissements membres et sur les questions de négociation collective qui présentaient le plus d'importance au plan local. Grâce à ces démarches et à des entretiens avec des dirigeants universitaires, les conseillers spéciaux de l'AUCC sur la négociation collective avec le corps professoral ont préparé un survol du financement universitaire au pays et de la négociation collective avec le corps professoral dans les universités canadiennes.

Les membres profitent aussi des avantages suivants :

- accès à la base de données de l'AUCC sur les cas d'arbitrage et de décisions quasi-judiciaires dans les universités canadiennes. Des personnes-ressources en matière de négociation collective avec le corps professoral sont mises à la disposition des membres, avec le logiciel de la base de données et un programme d'interrogation. Pour garantir une couverture complète, nous obtenons des mises à jour deux fois par année grâce à la collaboration de l'Association canadienne des avocats d'universités.
- accès aux conseils de spécialistes. Les conseillers spéciaux de l'AUCC, en matière de négociation collective avec le corps professoral, ont répondu à bon nombre de demandes importantes sur des questions de politique universitaire ou sur des négociations avec le corps professoral.
- accès à des renseignements comparatifs. Le personnel de l'AUCC a répondu à 26 demandes de renseignements portant sur les conventions collectives universitaires et sur des questions de politique universitaire comme la retraite anticipée, les relations interraciales et le harcèlement sexuel.

Droits majorés pour les étudiants étrangers Un sondage que l'AUCC a effectué au printemps de 1995 a permis d'établir un aperçu général pancanadien de la question des droits de scolarité imposés aux étudiants venus d'autres pays.

L'étude a confirmé que la plupart des universités canadiennes obligent les étudiants étrangers à verser des droits plus élevés que ceux que l'on impose aux étudiants canadiens. En fait, 17 des 55 universités qui ont répondu au sondage exigent de leurs étudiants étrangers qu'ils paient l'entièrete des coûts de leur éducation. Plus des deux tiers prélèvent des droits majorés parce que la loi ou la politique provinciale les y oblige, et environ la moitié doivent remettre la totalité du supplément au gouvernement provincial.

Les repondants ont signalé en outre que les deux plus grands avantages qu'ils retiraient de la présence d'étudiants étrangers sur le campus concernaient l'internationalisation de l'établissement et la qualité universitaire. Les universités ont indique que les revenues supplémentaires ainsi générés étaient, à leur avis, l'avantage qui comptait le moins.

Un résumé des conclusions du sondage, accompagne de recommandations sur la façon dont les instances dirigeantes de l'AUCC devraient traiter des questions relatives aux etudiants étrangers, a été publié dans un document intitulé *Les droits de scolarité différentiels dans les universités canadiennes.*

Ce rapport et un aperçu général des politiques regissant les étudiants étrangers au Canada, qui avait été commandé aussi par l'AUCC et préparé en 1994, continuent à alimenter, au sein du Comité consultatif permanent des relations internationales, les discussions à ce sujet et, de façon plus générale, à propos de la mise en mârché de l'enseignement superieur à l'étranger.

Indicateurs de rendement Depuis que l'opinion publique réclame l'accroissement de la responsabilisation dans tous les secteurs de la societe, la recherche d'outils servant a mesurer le rendement des universites s'est intensifiée. Pour épauler les établissements membres en ce domaine, l'AUCC a abordé les indicateurs de rendement dans deux numeros du *Dossier de recherche*. Le premier, intitulé *Pour un enseignement de qualité : la taille de la classe a-t-elle de l'importance ?*, conteste un certain nombre d'idées reçues qui établissent un rapport entre la taille de la classe et la qualité de l'enseignement. Dans l'autre numéro, nous avons publié une *Introduction aux indicateurs de rendement*, par lequel on cherchait à clarifier les notions de base et à indiquer comment utiliser au mieux les indicateurs de rendement dans le contexte de l'enseignement supérieur.

À Regina, en juillet, et dans la région de l'Atlantique, en octobre, l'AUCC a également organisé, à l'intention des administrateurs d'université et des hauts fonctionnaires provinciaux qui s'occupent d'enseignement supérieur, deux ateliers régionaux sur les indicateurs de rendement. Ces deux séances avaient pour but d'encourager les participants a prendre connaissance de façon pratique des enjeux, des approches, de l'utilisation et des pièges des indicateurs de rendement. De l'avis de tous, ces ateliers ont été couronnés de succès; les représentants gouvernementaux ont indiqué qu'en y participant, ils ont pu constater a quel point les indicateurs de rendements soulèvent des questions complexes et ne sont pas des « solutions faciles ». Les ateliers ont donné aux universités locales l'occasion de prendre l'initiative et de diriger la mise au point d'une nouvelle méthode de responsabilisation.

Pour terminer, nous avons commencé à préparer un guide électronique permettant d'examiner sous divers angles les collections de données que Statistique Canada possede sur nos établissements. Grâce à ce guide électronique, tous les membres pourront facilement consulter des données sur l'effectif étudiant, les diplômes, le corps professoral, le financement et la recherche, de maniere à faciliter les comparaisons entre établissements. Nous avons réussi à obtenir du fabricant de logiciels Ivation DS, d'Ottawa, qu'il fournisse gratuitement son programme a toutes les universités. Vers le milieu de 1996, les membres recevront un exemplaire du guide électronique, avec le logiciel gratuit qui leur permettra d'examiner les collections de donnees.

Établissement d'un consensus sur les nouvelles questions

Lorsque de nouvelles questions se manifestent, l'AUCC encourage ses membres à en débattre de façon constructive, pour arriver à dégager des prises de positions qui reflètent les points de vue et les centres d'intérêt de la communauté universitaire.

Communication savante Les bibliothèques universitaires font de nos jours face à des défis de taille monumentale : le volume de renseignements universitaires grimpe en flèche, tout comme les prix, à une époque où la frugalité est à l'ordre du jour. Par conséquent, les chercheurs et les étudiants n'ont pas complètement accès aux publications qu'ils essaient d'obtenir.

Pour s'attaquer à ce problème, l'AUCC a formé un groupe de travail en collaboration avec l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC). L'Association canadienne des petites bibliothèques universitaires (ACPBU) a aussi fait partie du groupe de travail, dont les travaux ont commencé en janvier 1995. L'ABRC et l'ACPBU sont toutes les deux membres associés de l'AUCC.

Lançant un avertissement selon lequel le système actuel de communication savante se trouve « en danger d'effondrement », le groupe de travail a émis un document de travail en octobre 1995. Il y préconisait la refonte complète du modèle actuel de communication savante, pour adopter celui de la « bibliothèque virtuelle » branchée sur les réseaux tout en conservant les valeurs de l'examen par les pairs.

Le document de travail a suscité un vif débat dans la communauté universitaire. À la fin de l'année, nous avions élaboré le plan d'un sondage de rappel qui servirait à mesurer l'influence que la technologie exerce déjà sur la communication savante.

« Dans les années à venir, le mandat et le rôle de l'AUCC seront plus importants que jamais. Le gouvernement fédéral a et aura toujours un grand rôle à jouer et une influence majeure sur l'enseignement supérieur. Pensez à la recherche, à la coopération internationale, à l'aide aux étudiants et au nombre de ses politiques, programmes et décisions qui ont une incidence sur nos établissements. »

M. Michel Gervais, recteur de l'Université Laval et président sortant du conseil d'administration de l'AUCC

Internationalisation Comment la communauté universitaire compte-t-elle concilier l'intérêt grandissant pour l'internationalisation avec les limites de la capacité universitaire ?

Voilà une des questions que l'AUCC soulève dans *L'internationalisation dans les universités canadiennes : le nouveau paysage*. S'inspirant d'une enquête nationale effectuée par l'association, l'auteure du rapport, M^me^ Jane Knight, de la Ryerson Polytechnic University, cerne des problèmes et pose des questions qu'il y aurait lieu d'examiner à l'avenir. Les grandes lignes d'un rapport plus élaboré sur ce thème ont été élaborés en collaboration avec M^me^ Knight, l'Association des collèges communautaires du Canada et le Bureau canadien de l'éducation internationale.

Couronnant le travail accompli en 1993 et 1994 par le Comité consultatif permanent des relations internationales, un énoncé de l'AUCC sur le sujet a été adopté lors de la réunion d'affaires que l'association tenait en mars. L'énoncé trace les grandes lignes de la nature et des objectifs de l'internationalisation universitaire, et désigne cinq objectifs : développer le potentiel humain; offrir une tribune d'échange d'idées; encourager la coopération internationale; accroître la mobilité des étudiants étrangers; contribuer au développement international. L'énoncé propose également un plan d'action et de sensibilisation.

Publié en anglais, en français et en espagnol, l'énoncé a fait l'objet d'une grande diffusion en 1995 et a été accueilli de façon très favorable. L'Association internationale des universités en a également distribué des exemplaires à des associations nationales d'enseignement supérieur du monde entier.

Mise en marché de l'enseignement supérieur canadien Que pensent nos membres de la mise en marché de l'enseignement supérieur sur la scène internationale ? Faudrait-il s'y attaquer de façon coordonnée ? Quels sont les avantages ? Les désavantages ? Que pensent nos membres à propos des efforts de mise en marché que les gouvernements fédéral et provinciaux consacrent à l'enseignement supérieur ?

Pour déterminer quel message les membres souhaiteraient transmettre au gouvernement canadien, le Comité consultatif permanent des relations internationales de l'AUCC a commencé à étudier ces questions et à réfléchir aux réponses qu'il faudrait y apporter.

En 1995 également, nous avons effectué, à la demande du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, une enquête sur l'importance que les universités attachent à la mise en marché de l'enseignement supérieur canadien au Mexique et en Amérique latine. Les réponses ont reflété l'intérêt marqué qu'ont les universités pour les projets de mise en marché visant cette région. Le rapport d'enquête a été présenté aux Affaires étrangères à l'automne 1995 et alimentera la stratégie de mise en marché adoptée par le gouvernement.

Entre-temps, les universités canadiennes continuent à s'intéresser en priorité à la région Asie Pacifique. L'AUCC, de concert avec l'Association des collèges communautaires du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), a pris part à la première réunion du comité consultatif formé par la Fondation Asie Pacifique du Canada pour guider l'évolution des centres d'Éducation Canada en Asie. Sept centres offrent présentement à des étudiants de Thaïlande, de Hong Kong, d'Indonésie, du Malaysia, de Corée du Sud, de Singapour et de Taïwan des renseignements à propos de l'enseignement au Canada.

L'AUCC veillera aux intérêts de ses membres au fur et à mesure que le réseau prend de l'expansion.

Gestion axée sur les résultats L'ACDI et d'autres organismes subventionnaires adoptent présentement une méthode de gestion axée sur les résultats, dans le but de lier l'investissement public à des résultats mesurables. De concert avec d'autres représentants du milieu des fournisseurs, y compris l'Association canadienne des exportateurs, l'AUCC a pris part en 1995 à des consultations avec l'ACDI sur la mise au point de cette nouvelle méthode.

L'AUCC a aussi réuni un petit groupe de travail formé de représentants des universités qui s'intéressent à la gestion axée sur les résultats. Le groupe a tenu une réunion en octobre pour identifier les questions clés qu'il faudrait aborder avec l'ACDI. Le groupe donnera des conseils de façon continue à l'AUCC et à ses membres sur la façon de soumettre leurs propres programmes à cette méthode de gestion.

Travailler avec les banques de développement En mai, l'AUCC a rencontré à Washington des dirigeants de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement dans le but de créer des liens et d'explorer la possibilité d'obtenir des contrats.

À la suite de discussions entre les agents de liaison internationale et le Comité des relations internationales et des programmes, qui se sont rencontrés en septembre, l'AUCC a créé un groupe de travail sur les institutions financières internationales pour examiner le bien-fondé de l'élaboration d'une stratégie collective et pour étudier les obstacles et les contraintes qui empêchent les universités de collaborer plus étroitement avec les banques de développement.

L'étude de cette question par l'AUCC coïncide avec l'examen continu auquel le gouvernement soumet le rôle qu'il tient auprès des institutions financières internationales.

« Le fait que tous les chefs d'établissements des universités canadiennes ont atteint un accord général en ce qui a trait à l'énoncé concernant l'internationalisation de leurs campus, a une valeur importante pour l'University of Guelph. Notre plan stratégique, récemment terminé, a établi l'aspect international comme un des cinq objectifs stratégiques de l'Université. L'énoncé de l'AUCC renforce notre engagement à continuer de fortifier la dimension internationale de notre enseignement, notre recherche et nos services à la communauté. »

M. Mordechai Rozanski, recteur, University of Guelph

À bon entendeur

L'AUCC est en quelque sorte un dispositif d'alerte avancée au service des universités membres, analysant la scène nationale et internationale ainsi que les tendances qui se dessinent.

Cette année, la mise au point de nouveaux modes de communication a avancé à grands pas. Nous avons créé un site Gopher sur l'Internet, et c'est la zone de renseignements sur les publications qui a attiré le plus grand nombre de visiteurs. Un grand nombre de serveurs de listes ont aussi été mis en place pour faciliter les communications. L'un d'entre eux a permis de relier des réseaux au Canada, aux États-Unis et au Mexique, et ainsi de faciliter les communications entre organismes clés des milieux gouvernemental ou non gouvernemental.

Cette année aussi, un comité interne a étudié la possibilité de créer un site de l'AUCC sur le World Wide Web, lequel site permettrait de présenter une foule de renseignements sur l'association et ses établissements membres. À la fin de l'année, des dispositions avaient été prises pour préparer le site en vue d'un lancement en 1996.

Durant toute l'année, l'AUCC a fait appel à plusieurs de ces moyens de communication pour diffuser réflexions et renseignements.

La Lettre du Président-directeur général aux dirigeants des établissements membres (dix lettres en 1995) a offert en primeur des renseignements internes sur une gamme de dossiers majeurs de l'enseignement supérieur : le droit d'auteur, le nouveau Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, l'aide aux étudiants et le financement de l'entreprise de recherche universitaire, pour n'en nommer que quelques-uns.

En plus de faire le point sur les dossiers et d'indiquer comment l'AUCC s'en occupe, la *Lettre du Président-directeur général* jette un éclairage sur les faits nouveaux qui se répercutent sur l'université-institution; à titre d'exemple, notons la politique gouvernementale sur les gains en capital et sur les dons de biens culturels, ainsi que les projets de mesures législatives qui obligeraient les organismes sans but lucratif à dévoiler la rémunération de leurs directeurs.

La Lettre aux membres associés a été reprise en 1995 (trois lettres ont été envoyées). L'AUCC se préoccupe tout particulièrement de faire parvenir nos messages à la communauté des membres associés, c'est-à-dire à 31 groupes qui possèdent leurs intérêts propres au sein de la communauté universitaire. La lettre a pour objet d'accroître le nombre d'appuis dont nous disposons et de faire comprendre nos positions concernant l'orientation de l'enseignement supérieur.

La Lettre aux directeurs des communications (six en 1995) a permis d'examiner sous l'angle des relations publiques diverses questions qui influencent la communauté universitaire comme, par exemple, le budget fédéral et l'examen de la politique sociale.

La Lettre aux agents de liaison internationale (une lettre officielle en 1995; le reste sous forme de brefs messages électroniques) a servi à tenir les bureaux des relations internationales des établissements membres au courant des possibilités de coopération internationale et des événements récents dans le domaine des politiques fédérales. Étant donné que l'on a généralement senti le besoin d'accélérer l'échange de renseignements entre l'AUCC et le réseau des ALI, la lettre a cédé la place à de brefs messages envoyés fréquemment au serveur de listes ILO-Talk.

> **« C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre premier *Dossier de recherche* portant sur la relation entre la taille des classes et la qualité de l'enseignement. J'ai été très surpris d'apprendre les résultats de vos recherches, notamment ceux qui tendent à contrecarrer certains mythes apparemment trop bien ancrés. »**
>
> **M. Jean J. Charest, député de Sherbrooke et Chef du Parti progressiste-conservateur du Canada, juillet 1995.**

Le rapport sur les activités de l'AUCC en 1994 Ce document brosse le tableau des activités que nous avons menées au nom de nos membres pendant l'année précédente. Intitulé *1994 : une année mouvementée*, il a été distribué aux membres qui ont pris part à l'assemblée de mars 1995 et envoyé par courrier aux cadres supérieurs des établissements membres, de même qu'aux intervenants du milieu universitaire. Cette publication a fait l'objet d'une grande demande et les membres y ont trouvé un résumé pratique des travaux de l'association dans bien des domaines.

Dossier de recherche Deux numéros ont été publiés en 1995 dans notre nouvelle collection intitulée *Dossier de recherche* et consacrée à l'examen de questions d'actualité dans le domaine de l'enseignement et de la recherche universitaires. Le premier, intitulé *Pour un enseignement de qualité : la taille de la classe a-t-elle de l'importance ?*, a atteint un vaste auditoire médiatique, d'autant plus que le *Globe and Mail* lui a consacré un éditorial et que l'émission « As it Happens » de la radio anglaise de Radio-Canada lui a prêté son antenne. Dans la communauté universitaire, il a provoqué des débats passionnés et nous avons été inondés de demandes d'exemplaires.

Le deuxième numéro, intitulé *Introduction aux indicateurs de rendement*, a suscité des réactions très favorables pour ses qualités de guide pratique sur l'utilisation des indicateurs de rendement. Il a aussi fait l'objet d'une forte demande, surtout pour usage interne au sein des établissements membres.

Affaires Universitaires Le numéro un de l'actualité sur l'enseignement supérieur au Canada, *Affaires Universitaires* jette un regard objectif et informatif sur les tendances et les événements les plus récents qui façonnent nos universités. Le mensuel est distribué gratuitement aux professeurs, au personnel et aux étudiants des établissements membres de l'AUCC, et par abonnement à ceux et celles qui s'intéressent à la communauté universitaire au Canada et à l'étranger.

Publié dix fois par année, *AU* rejoint environ 31 000 personnes de la communauté universitaire; la revue est financée entièrement par les revenus d'annonces et par les abonnements. En 1995,

« Je me suis toujours sentie motivée et fière d'appartenir à l'AUCC parce que je crois vraiment que notre travail est fructueux. »

Mme Lorna Vadzis, au service de l'AUCC depuis près de 30 ans

Affaires Universitaires est devenue membre de l'Office canadien de vérification de la diffusion. Nous croyons que cette mesure nous permettra de gérer la diffusion de la publication de façon plus efficace et de présenter aux annonceurs des preuves inattaquables sur le volume et la composition de notre lectorat.

Copyright-talk Au cours de l'année 1995, l'AUCC a créé le « copyright-talk », un serveur de listes qui a pour objet de faciliter les communications entre ceux et celles qui administrent les licences de reprographie de CANCOPY dans nos établissements membres. Ce serveur de listes offre aux membres de l'AUCC un canal par lequel ils peuvent recevoir des conseils sur la renégociation de la licence type de CANCOPY et discuter des réformes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Plus de 80 personnes des établissements membres de l'AUCC se sont abonnées au serveur de liste.

Représenter nos membres au pays et à l'étranger

À titre de porte-parole des universités canadiennes, nous nous exprimons au nom de nos membres à des réunions qui ont lieu au Canada et dans le monde entier. L'établissement de liens avec des organismes qui partagent nos préoccupations nous permet d'accroître la visibilité non seulement des intérêts et des besoins de nos membres mais aussi des efforts que l'AUCC consacre à la gestion des contrats et des activités de promotion.

Renseigner le public L'appui accordé aux universités repose en grande partie sur un public bien informé. Pour établir ces rapports de compréhension, l'AUCC s'efforce, dans ses relations avec les médias, de centrer ses interventions sur la réflexion et l'analyse.

Les médias se sont intéressés de façon intensive, en 1995, aux virages que les universités canadiennes doivent négocier. Bon nombre d'organes d'information ont offert à leur clientèle un plus grand nombre d'informations de fond sur les tendances et les enjeux qui touchent l'université. Le personnel de l'AUCC a contribué à réunir les informations contextuelles dont le *Globe and Mail* s'est servi pour préparer sa série de reportages intitulée « Tough times in academe » et que *La Presse* a utilisées pour sa série sur la technologie, intitulée « L'école débranchée ».

L'AUCC a également donné des renseignements contextuels et accordé des entrevues sur une série de dossiers, y compris la réduction du financement, l'augmentation des droits de scolarité, la chute des demandes d'admission à l'université, les tendances de l'effectif étudiant, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, le droit d'auteur, la liberté universitaire, la permanence et la recherche universitaire.

Pour sa part, l'association a fait l'objet de couvertures médiatiques considérables pour sa nouvelle collection *Dossier de recherche*, et surtout pour l'article sur l'absence de rapport qu'il y a entre la taille de la classe et la qualité de l'enseignement. Les médias se sont intéressés de plus en plus au groupe de travail de l'AUCC et de l'ABRC sur la communication savante.

Nouveaux liens de collaboration Pendant toute l'année, nous avons poursuivi l'objectif d'accroître le prestige des universités canadiennes en prenant part à des tribunes soit nationales ou internationales et en rencontrant des organismes liés de près ou de loin à l'enseignement supérieur.

À titre d'exemple, nous avons pris part au comité consultatif du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), qui conseille les organisateurs de la consultation nationale sur l'éducation que le CME(C) a l'intention de tenir en mai 1996.

L'AUCC demeure également partenaire de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, qui vise à mieux renseigner les personnes handicapées et à promouvoir l'abolition des obstacles à l'intégration. À titre de partenaire de la SNIPH, nous administrons le programme des bourses de la SNIPH à l'intention des étudiants ayant un handicap et encourageons nos membres à « diffuser les exemples de réussite », c'est-à-dire à raconter comment ils ont éliminé certains obstacles et mieux intégré les étudiants ayant un handicap.

Au cours de l'année 1995, l'AUCC a entrepris une série de projets visant à tirer parti de nouvelles possibilités de collaboration avec d'autres pays et de former des partenariats avec eux. Cette année, nous avons fortement concentré nos efforts sur l'Amérique latine, par suite de l'intérêt manifesté par nos membres à l'égard de cette région du globe. Les activités suivantes ont eu lieu :

- une mission réunissant des recteurs et des agents de liaison internationale a été organisée par l'AUCC et a été envoyée au Mexique, en novembre, pour sensibiliser les Mexicains à certaines possibilités de coopération, ainsi qu'au désir qu'ont les établissements canadiens d'accueillir des étudiants de ce pays.
- une réunion de recteurs du Canada et du Chili, tenue au Chili en marge du congrès de l'Organisation universitaire interaméricaine, a permis aux participants d'explorer des possibilités de collaboration et de discuter de préoccupations communes.
- une mission de représentants universitaires britanniques a été accueillie au Canada.
- une mission de taille modeste, pilotée par l'AUCC, a été envoyée en Jordanie et en Cisjordanie.

Promouvoir les établissements membres

L'un des principaux aspects des efforts réalisés par l'AUCC pour promouvoir l'enseignement supérieur canadien auprès du grand public consiste à diffuser des renseignements pour le compte de la communauté universitaire. En faisant office de point de contact central, nous rendons un service utile non seulement à nos membres, mais aussi à leur clientèle.

Des centaines de lettres parviennent tous les mois à nos bureaux pour demander des renseignements sur certains cours ou sur les conditions des demandes d'admission. En tout, environ 7 000 personnes, surtout des étudiants et leurs parents, nous ont écrit ou téléphoné en 1995 pour nous adresser en moyenne 135 demandes de renseignements par semaine dans le domaine de l'information sur les universités. Les membres de la communauté universitaire (registraires, directeurs des admissions, conseillers en orientation) téléphonent souvent pour obtenir rapidement des renseignements précis et à jour sur les programmes, les installations et les politiques des universités canadiennes. Quelque 2 500 autres appels téléphoniques nous parviennent du grand public, d'ambassades et d'organismes internationaux qui s'intéressent tous aux activités internationales des universités canadiennes.

Pour répondre à toutes ces questions, l'AUCC a publié sur le secteur universitaire canadien un certain nombre de guides qui ont fait école.

Les universités du Canada : Notes aux étudiants Nous mettons cette brochure à jour tous les ans pour répondre aux questions posées le plus fréquemment par les étudiants canadiens et étrangers : comment présenter une demande d'admission à une université canadienne, à quel endroit obtenir de l'aide financière et combien coûtent la scolarité dans chaque province ? Nous indiquons les adresses et les numéros de téléphone des établissements membres pour que les étudiants puissent les joindre directement.

Répertoire des universités canadiennes Également mis à jour annuellement, le *Répertoire des universités canadiennes* contient un index national de tous les programmes universitaires d'un océan à l'autre, ainsi que des renseignements détaillés sur chaque établissement (conditions d'admission, droits de scolarité, logement, etc.)

Le Bottin des universités doit figurer en bonne place sur le bureau de tout administrateur d'université canadienne qui se respecte. Outil indispensable pour qui veut entrer en contact avec le milieu universitaire canadien, l'édition de 1995-1996 a été publiée à l'automne. Révisé chaque année pour en assurer la fiabilité, ce bottin est le seul au Canada qui vous mette en contact avec plus de 7 000 dirigeants et administrateurs universitaires. Le répertoire contient également les numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que les adresses électroniques d'organismes liés à l'enseignement supérieur, comme les conseils subventionnaires et les associations provinciales d'étudiants.

Profil de la collaboration internationale des universités canadiennes L'édition de 1995 de ce répertoire a été publiée en octobre. Ce guide pratique donne un aperçu des activités internationales des universités canadiennes — les pays où elles travaillent, la nature de leurs travaux et les principaux contacts internationaux à chaque établissement.

Au secrétariat

Du côté du personnel, la grande réalisation de 1995 a été la révision de tous les postes, une tâche nécessaire pour assurer l'équité et la comparabilité en vue du classement des emplois. La plupart des postes avaient été révisés pour la dernière fois en 1988.

La transparence était à l'ordre du jour, une entrevue personnelle ayant lieu avec chaque employé pour expliquer le processus et discuter des résultats.

Un nouvel outil pour améliorer les communications a fait son apparition sous forme de bulletin des employés. C'est encore un projet expérimental et le bulletin est réalisé par des bénévoles qui partagent à tour de rôle des idées et des nouvelles avec leurs collègues.

Deux groupes surtout assurent le fonctionnement harmonieux du secrétariat : ce sont le Comité des opérations et le Comité des cadres supérieurs, ou CCS. Le CCS est le principal groupe décideur chargé de la direction et de l'administration générale du secrétariat. De son côté, le comité des opérations veille à la gestion efficace et efficiente des principaux processus et systèmes internes de l'association. Les deux groupes favorisent la coopération entre les divisions et facilitent les travaux de tout le personnel.

Pendant une année où les augmentations de traitement étaient absentes, la formation du personnel a pris une importance particulière pour le secrétariat. Un pour cent de la masse salariale a été consacré à cette fin et 56 employés (les deux tiers du personnel) ont suivi des cours de français, d'espagnol ou de chinois ou des cours de perfectionnement tels que la gestion du temps et la mise à jour du système informatique.

À la fin de l'année, il y avait 84 postes, comparativement à 92 en 1994. Quatre postes ont été supprimés; trois titulaires ont donné leur démission ou pris leur retraite. Après un examen sérieux, nous avons pu économiser en répartissant les responsabilités entre les autres employés. Nous avons aussi supprimé quatre postes contractuels, le gouvernement fédéral ayant réduit les budgets du programme Bourses Canada et de deux subventionnaires de nos programmes, l'Agence canadienne de développement international et le Centre de recherches pour le développement international.

Le personnel de l'AUCC est dévoué et croit beaucoup à la cause de l'enseignement supérieur. Parmi les employés, 26 sont avec nous depuis 10 ans ou plus. Cinq ont près de 30 années de service.

UniMonde En 1995, *UniMonde* a subi des modifications majeures qui lui permettront de rejoindre un lectorat beaucoup plus nombreux tout en réduisant les coûts. Maintenant publié deux fois par année sous forme d'encart dans *Affaires Universitaires*, cet outil continue à renseigner le grand public sur les activités des universités canadiennes sur le plan de la coopération internationale.

Banques de données Nous conservons aussi sur ordinateur des banques d'information sur certains aspects spécialisés des universités canadiennes. En collaboration avec le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), nous avons achevé le transfert de la banque de données CUPID (Projets de développement international des universités canadiennes) vers la bibliothèque électronique du CRDI, qu'il est possible de consulter sur Internet (par telnet à l'adresse suivante : ddbs.idrc.ca, ou par le site World Wide Web du CRDI, à l'adresse : http://www.idrc.ca).

Entre-temps, le personnel a commencé à réorganiser la banque de données CUE (Accords d'échanges internationaux des universités canadiennes) pour qu'elle présente des renseignements plus complets sur les accords d'échanges internationaux de professeurs et d'étudiants.

Agrandir notre auditoire

Conformément avec notre objectif de présenter à un plus vaste auditoire les données les plus exactes possibles sur nos membres, nous avons examiné la possibilité de collaborer avec plusieurs éditeurs du secteur privé. La société EDge Interactive Publishing nous a invité à travailler avec elle à la préparation d'un CD-ROM sur les universités canadiennes. Parce qu'ils s'agissait d'une nouvelle activité, nous avons demandé aux membres d'approuver la participation de l'AUCC, et tous les membres ont consenti à ce que les renseignements qu'ils avaient fournis pour la préparation du *Répertoire des universités canadiennes* soient versés sur ce CD-ROM, dont la parution était prévue pour janvier 1996.

Dans un même ordre d'idées, l'AUCC a transmis des données sur les universités canadiennes aux responsables du projet TRACE, dont la gestion relève de l'Association internationale des universités. Un CD-ROM contenant des renseignements sur les établissements d'enseignement supérieur du monde entier est en préparation et devrait paraître en 1996.

Le *Saturday Night University Planner* fut un autre projet auquel nous avons collaboré. Un conseil consultatif a été formé pour faire traverser au projet sa deuxième année de publication, mais en dépit de l'excellent travail de ses membres, l'idée a été abandonnée parce que le magazine n'a pas réussi à vendre suffisamment d'annonces pour soutenir le projet. Cet épisode a malgré tout donné des résultats positifs : les interventions du conseil consultatif ont permis d'améliorer notre propre publication, le *Répertoire des universités canadiennes*, car la collecte de donnés pour les deux ouvrages avait lieu en tandem.

« Je viens de lire *Vers un nouveau paradigme de communication savante.* Je vous félicite de faire avancer à ce point le débat et les initiatives de politiques. Surtout, exercez vos pressions avec le plus grand empressement. »

M. David Johnston, président, Conseil consultatif sur l'autoroute canadienne de l'information

Nous avons aussi mené une étude de faisabilité à l'automne 1995 afin de déterminer si le *Répertoire des universités canadiennes* pouvait effectivement être versé dans le Réseau scolaire canadien pour que les étudiants du secondaire et les conseillers en orientation de tout le pays puissent le consulter facilement en version électronique. L'étude était financée par Industrie Canada, et ses auteurs ont cerné un certain nombre de considérations et d'exigences techniques; ils ont aussi examiné comment l'AUCC pourrait faire en sorte que les recettes de la vente du répertoire continuent à soutenir cette publication lorsqu'elle sera accessible en ligne. À la fin de l'année, l'AUCC cherchait à déterminer comment un tel ouvrage pourrait être adapté à son plan général de communication électronique.

L'AUCC a aussi ajouté des renseignements sur les activités des universités canadiennes en matière de développement international — extraites de notre banque de données CUPID — à un CD-ROM produit par le CRDI. Intitulé *Development Activities Information*, ce disque contient des données sur des projets financés par divers donateurs du monde entier.

Nous avons l'intention de continuer en 1996 à multiplier nos efforts dans le but d'offrir au plus vaste auditoire possible des renseignements sur les membres de l'AUCC.

Tisser des liens pour les universités du Canada

Forte de plus de 30 années d'expérience dans le domaine, l'AUCC gère plus de 150 liens interuniversitaires, programmes de bourses d'études et programmes d'échanges. En 1995, nous avons distribué près de 3,1 millions de dollars en fonds pour l'éducation, qui ont profité à plus de 2 000 étudiants particulièrement doués. Nous avons publié des renseignements sur l'admissibilité et d'autres détails sur les bourses d'études et les programmes d'échanges et de liens interuniversitaires que l'AUCC administre dans notre brochure intitulée *Programmes internationaux et canadiens.*

Les contrats que nous administrons s'intègrent tous dans la mission globale de l'AUCC qui est de servir les intérêts de la communauté de l'enseignement supérieur au Canada. Les programmes financés grâce aux contrats représentent environ 43 p. 100 de l'ensemble des recettes.

Dans un milieu de plus en plus compétitif, nous forgeons des alliances stratégiques avec d'autres groupes pour soumissionner de nouveaux contrats et mieux gérer les programmes existants.

- L'accord de coopération internationale signé en 1994 avec l'Association des collèges communautaires du Canada a été un pas très positif dans cette direction, les retombées prenant la forme d'un contrat conjoint signé en 1995 avec l'Agence canadienne de développement international pour la gestion d'un nouveau programme de liens interuniversitaires visant à renforcer les initiatives de la Tunisie en formation de personnel.
- Par la suite, l'AUCC et l'ACCC se sont jointes à un consortium du secteur privé pour soumissionner la gestion d'un programme semblable au Maroc.

Ces alliances s'harmonisent avec le partenariat que nous entretenons depuis longtemps avec des ministères et organismes gouvernementaux, par exemple l'ACDI et le Centre de recherches pour le développement international.

Bourses canadiennes

L'année 1995 a vu disparaître le programme Bourses Canada, de loin le plus important que nous ayons géré. Il est en voie d'élimination à cause des compressions budgétaires que le gouvernement fédéral a annoncées dans son budget de février 1995. Depuis sa création, en 1988, le programme a apporté reconnaissance et encouragement à plus de 21 000 étudiants de premier cycle en sciences et en génie.

Pour le compte du gouvernement fédéral, l'AUCC a renouvelé 5 000 bourses pour l'année d'études 1995-1996 et accordé 140 prix spéciaux d'entreprises à des boursiers Canada. Il n'y a pas eu de nouvelle bourse en 1995.

« Nous nous sommes fiés à l'AUCC pour l'exécution de programmes, par exemple le nouveau PSCLU et le nouveau programme d'une valeur de 15 millions de dollars en Tunisie, confié à un consortium formé de l'AUCC et de l'ACCC. Nous jugeons votre contribution à sa valeur et vous êtes des partenaires privilégiés de notre programme d'APD. »

L'ex-ministre des Affaires étrangères André Ouellet dans son allocution à l'assemblée générale de l'AUCC, le 15 mars 1995

C'est avec tristesse que les universités ont appris la fin du programme. Une évaluation faite à l'AUCC a révélé qu'il a contribué à relever les statistiques du nombre de femmes inscrites aux programmes de sciences et de génie. Entre 1984 et 1988, leur nombre, déjà peu élevé, avait diminué de huit pour cent. Il a remonté d'environ 37 pour cent entre 1988 et 1993, grâce en partie aux Bourses Canada. Comparativement, le nombre total d'inscriptions de femmes aux universités canadiennes a augmenté de 17 pour cent au cours de la même période.

En plus des Bourses Canada, l'AUCC a administré des programmes de bourses d'études supérieures pour quelque 140 entreprises, ministères et fondations. Les fonds sont destinés à payer les droits de scolarité au collège ou à l'université et sont habituellement versés directement à l'établissement.

La plupart de ces programmes sont réservés aux personnes à charge des employés des entreprises donatrices pour des études au Canada. Trois programmes permettent des études à l'étranger; ils sont offerts par le ministère de la Défense nationale, Protection civile Canada et le programme de bourses Frank Knox Memorial (destiné à des études à l'Université Harvard).

L'AUCC a administré aussi trois programmes pour étudiants handicapés pour le compte du Fonds Mattinson, d'Imasco et du programme de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées (Développement des ressources humaines Canada).

Échanges universitaires internationaux

L'activité des universités canadiennes dans le monde en développement profite à des millions de gens. Au moyen du partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, les membres de l'AUCC aident ces pays à choisir leur propre cheminement vers le développement.

Au nom de commanditaires canadiens et étrangers, l'AUCC a administré des programmes qui financent des projets créant des liens internationaux entre des universités et collèges d'ici et leurs vis-à-vis des pays en développement.

Partenariats universitaires en coopération et développement À l'été 1995, les universités canadiennes se sont attaquées avec leurs partenaires des pays en développement aux 10 premiers projets approuvés à l'intérieur du volet du programme de partenariat universitaire de l'ACDI que l'AUCC administre.

Connu sous le nom de Partenariats universitaires en coopération et développement, Volet 2 (ou simplement Volet 2 des PUCD), le programme fournit des subventions totalisant 750 000 $ étalés sur cinq ans à des projets de renforcement d'établissements en pays en développement et collabore à combler leurs besoins d'éducation et de formation pour qu'ils puissent se lancer dans l'économie mondiale. Les universités canadiennes et leurs homologues des pays du Sud contribuent aussi substantiellement aux projets réalisés par ce partenariat innovateur.

Un deuxième arrivage de demandes a été traité et à la fin de 1995, la sélection était imminente.

Programme d'échanges universitaires entre le Canada et la Chine Pendant sept années fructueuses, le Programme sino-canadien de jumelage universitaire ou PSCJU, financé par l'ACDI et administré par l'AUCC, a relié des universités chinoises et leurs hôpitaux-écoles et des universités canadiennes. Nous voulions ainsi aider la Chine à développer ses ressources humaines dans le secteur universitaire et faciliter l'échange de connaissances spécialisées.

À la fin du programme, en décembre, la plupart des 31 projets avaient été menés à bien et les évaluations et rapports définitifs étaient en préparation.

Les directeurs de projets chinois et canadiens se sont réunis à Nanjing, Chine, en septembre 1995 pour une dernière conférence sur les « Enseignements à tirer pour un développement durable ». Les 100 participants ont débattu des moyens de tirer parti des acquis pour planifier l'avenir.

Dans le cadre d'un concours ouvert, quelques projets recevront une dernière tranche de financement dans le cadre du Programme spécial de consolidation des liens universitaires. Le ministre des Affaires étrangères a approuvé le programme, au budget de 10 millions de dollars, au début de 1995 et désigné l'AUCC comme agent d'exécution pour que les équipes deviennent autonomes et que les coopérants consolident les résultats en prenant appui sur les relations établies et les résultats obtenus.

Monsieur Ouellet a annoncé la création du programme au cours des assises de l'AUCC en mars, qualifiant l'association de « partenaire privilégié » des programmes d'aide publique au développement du Canada.

Projet pilote CERNET-Internet L'an dernier, l'ACDI a apporté une aide financière à un projet pilote coordonné par l'AUCC et l'Université McGill pour établir une liaison de messagerie électronique Internet entre les universités canadiennes et chinoises qui participaient au PSCJU.

Le projet comportait l'achat d'un ordinateur et de matériel de télécommunications, un stage de formation et des services de soutien pour relier les directeurs de projets chinois au Réseau chinois de l'enseignement et de la recherche (CERNET) que l'on met en place. Les travaux ont pris fin en décembre, en même temps que le PSCJU.

Renforcement d'établissements de Tunisie et du Maroc
Un nouveau programme de l'ACDI, d'une valeur de 15 millions de dollars, connu sous le nom de PRICAT (Programme de renforcement institutionnel canadien en Tunisie) a aussi été annoncé en mars par M. André Ouellet, alors ministre des Affaires étrangères.

Pour aider les établissements de formation et d'enseignement tunisiens à répondre plus efficacement aux besoins de ressources humaines de l'économie de marché, le programme financera de 15 à 20 liens entre des universités et collèges de Tunisie et du Canada.

En vertu d'un accord signé avec l'ACDI en septembre, le programme quinquennal sera géré par un consortium groupant l'ACCC et l'AUCC. L'accord a été rendu possible par l'entente de coopération internationale que nous avons conclue avec l'ACCC en 1994.

Aussitôt après la signature de l'entente, une mission de lancement de 12 jours a été organisée pour que les membres du consortium puissent se familiariser avec le contexte politique et socio-économique de la Tunisie et déterminer quelles étaient les principales universités tunisiennes susceptibles de prendre part au programme.

Un programme semblable et de la même valeur, le PRICAM, est en préparation pour le Maroc. L'AUCC et l'ACCC font partie d'un consortium du secteur privé retenu en présélection par l'ACDI pour soumettre une proposition de gestion du programme. À la fin de l'année, on mettait la dernière main à la proposition qu'on allait soumettre en janvier.

« Le programme Partenariats universitaires en coopération et développement a permis à l'University of Windsor de collaborer avec son partenaire dans un pays en voie de développement pour renforcer leur programme d'enseignement aux infirmières. Le PUCD nous fournit les ressources et la structure nécessaires pour établir un partenariat fondé sur la confiance et le respect mutuel et ces efforts mènent à des changements véritables. »

M^me^ Sheila Cameron, directrice du projet PUCD (Volet 2), University of Windsor.

Programmes de bourses et d'échanges internationaux

L'AUCC a aussi administré un certain nombre de programmes de bourses d'études et d'échanges dont ceux-ci :

Programme canadien de bourses de la Francophonie
En vertu de ce programme, des boursiers des pays membres de la Francophonie viennent faire des études au Canada (l'AUCC s'occupe des étudiants inscrits à des universités de tout le pays sauf au Québec, où le ministère de l'Éducation s'occupe de ceux qui fréquentent des universités québécoises). En août, 11 boursiers sont arrivés pour l'année d'études 1995-1996, la plupart d'Afrique.

La réforme par le savoir L'AUCC a conçu et administre le programme « La réforme par le savoir » en Ukraine. Le programme, d'une durée de trois ans et financé par le ministère du Développement des ressources humaines, permet à des spécialistes canadiens d'apporter une aide technique au ministère de l'Éducation d'Ukraine et d'aider les établissements d'enseignement supérieur à réaliser des réformes.

Le comité de sélection du programme s'est réuni en juin et novembre 1995 et a choisi un total de 27 participants pour 1995-1996.

Coopération Canada-Amérique latine en recherche L'AUCC s'est entendue avec le CRDI en 1995 pour lancer une initiative conjointe visant à mieux faire connaître réciproquement les milieux de recherche du Canada et de l'Amérique latine et à favoriser la coopération en recherche axée sur le développement. L'AUCC a proposé le programme à la suite d'une mission qu'elle a menée au Chili et en Uruguay à l'invitation du CRDI, en 1994.

Le programme biennal s'applique à 21 pays latino-américains. Il subventionne notamment des voyages de professeurs et des stages pour étudiants diplômés permettant aux chercheurs de se rencontrer.

LES RAMIFICATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

octobre 1995 – octobre 1996

Howard Tennant*	Recteur, The University of Lethbridge (président)
Michel Gervais*	Recteur, Université Laval (président sortant)
Robert Giroux*	Président-directeur général, AUCC (membre d'office)

Présidents des associations régionales et provinciales ou leurs délégués (membres d'office)

Elizabeth Parr-Johnston*	(Rectrice, Mount Saint Vincent University) Association des universités de l'Atlantique
Pierre Reid	(Recteur, Université de Sherbrooke) Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Ronald Ianni*	(Recteur, University of Windsor) Conseil des universités de l'Ontario
Murray Fraser	(Recteur, The University of Calgary) Conseil des recteurs d'université de l'Ouest canadien

Directeurs régionaux

Marsha Hanen	Rectrice, The University of Winnipeg
Daniel O'Brien	Recteur, St. Thomas University
J. Robert S. Prichard	Recteur, University of Toronto
Bernard Shapiro	Principal, Université McGill

Membres indépendants

Lorna Marsden	Rectrice, Wilfrid Laurier University
Jean-Bernard Robichaud	Recteur, Université de Moncton

** Membres du comité exécutif de l'AUCC*

COMITÉS ET GROUPES CONSULTATIFS

L'AUCC est fort bien guidée par de nombreux recteurs et d'autres membres de la communauté universitaire. Voici nos comités de 1995 :

COMITÉ DES FINANCES

Ian Newbould	Recteur, Mount Allison University (président)
Howard Tennant*	Recteur, The University of Lethbridge et Président du conseil
Michel Gervais*	Recteur, Université Laval et Président sortant
Ronald Ianni*	Recteur, University of Windsor
Elizabeth Parr-Johnston *	Rectrice, Mount Saint Vincent University
Robert Giroux *	Président-directeur général, AUCC
Claude Hamel	Président, Université du Québec

** Membres du comité exécutif de l'AUCC*

COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT SUR LE FINANCEMENT

Elizabeth Parr-Johnston	Rectrice, Mount Saint Vincent University (présidente depuis octobre 1995, vice-présidente jusqu'en octobre 1995)
Murray Fraser	Recteur, The University of Calgary (président jusqu'en octobre 1995)
Claude Hamel	Président, Université du Québec (jusqu'en octobre1995)
Marsha Hanen	Rectrice, The University of Winnipeg
Lorna Marsden	Rectrice, Wilfrid Laurier University
Tom Traves	Recteur, Dalhousie University (depuis octobre 1995)
Francis Whyte	Recteur, Université du Québec à Hull (depuis octobre 1995)
Paul Davenport	Recteur, The University of Western Ontario (depuis octobre 1995)
Charles Jago	Recteur, The University of Northern British Columbia (depuis janvier 1996)
Robert Best	Directeur, Relations avec les gouvernements et affaires publiques (secrétaire)

COMITÉ CONSULTATIF PERMAMENT DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

René Simard	Recteur, Université de Montréal (président)
Arthur May	Recteur, Memorial University of Newfoundland (président sortant)
Kelvin Ogilvie	Recteur, Acadia University
Terrence White	Recteur, Brock University
Robin Armstrong	Recteur, University of New Brunswick
Donald Wells	Recteur, The University of Regina
John Stubbs	Recteur, Simon Fraser University
Claude Corbo	Recteur, Université du Québec à Montréal (jusqu'endecembre 1995)
J. Robert S. Prichard	Recteur, University of Toronto
Peter George	Recteur, McMaster University
Robert Davidson	Directeur, Recherche et analyse des politiques, AUCC (secrétaire)

COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES RELATIONS INTERNATIONALES

George Ivany	Recteur, University of Saskatchewan (président)
Kenneth Ozmon	Recteur, Saint Mary's University (depuis juin 1995)
Pierre Reid	Recteur, Université de Sherbrooke
Susan Mann	Rectrice, Université York
Dennis Anderson	Recteur, Brandon University
David Lawless	Recteur, St. Francis Xavier University
Jacques Plamondon	Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières
Mordechai Rozanski	Recteur, University of Guelph
Eva Egron-Polak	Vice-présidente, Relations internationales et programmes (secrétaire)

COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DE LA LOI ET DES STATUTS

Daniel O'Brien	Recteur, St. Thomas University (président depuis octobre 1995)
Ron Ianni	Recteur, University of Windsor (président jusqu'en octobre 1995)
Jacques Plamondon	Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières
Arnold Naimark	Recteur, The University of Manitoba
Charles Jago	Ancien recteur, Huron College, et maintenant recteur, University of Northern British Columbia
Rosemary Cavan	Secrétaire de l'Association (secrétaire)

COMITÉ DES RELATIONS INTERNATIONALES ET PROGRAMMES

Jacques Parent	Agent de liaison internationale, Université Laval (président)
David Lawless	Recteur, St. Francis Xavier University
Frederick Muter	Vice-recteur, Campus Saint John, The University of New Brunswick
Jean-Louis Fortin	Agent de liaison internationale, Université de Montréal
Jacques Plamondon	Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières
Mordechai Rozanski	Recteur, University of Guelph
Joan Foley	Professeur de psychologie, University of Toronto
George Ivany	Recteur, University of Saskatchewan
Brenda Kennedy	Directrice, Relations internationales, The University of Calgary
Patricia Rodee	Agent de liaison internationale, Dalhousie University
Julian Cattaneo	Directeur, Relations internationales, University of Windsor
William F.W. Neville	Agent de liaison internationale, The University of Manitoba

GROUPE DE TRAVAIL DE L'AUCC ET DE L'ABRC/CARL SUR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET LA COMMUNICATION SAVANTE

Murray Fraser	Recteur, The University of Calgary (président)
Paul Davenport	Recteur, The University of Western Ontario
James Gardner	Vice-recteur (enseignement et recherche), The University of Manitoba
Deborah Hobson	Vice-rectrice, (enseignement et recherche), Dalhousie University
Carolynne Presser	Directrice des bibliothèques, The University of Manitoba, et Présidente de l'ABRC/CARL
Claude Bonnelly	Directeur des bibliothèques, Université Laval
Carole Moore	Bibliothécaire en chef, University of Toronto
Sara Lochhead	Bibliothécaire, Mount Allison University, et Présidente de l'Association canadienne des petites bibliothèques universitaires
Joyce Garnett	Directrice, Bibliothèque J.-N.-Desmarais, Université Laurentienne de Sudbury
Alan MacDonald	Directeur, Service d'information, The University of Calgary
Sally Brown	Vice-présidente, Relations extérieures, AUCC
Rosemary Cavan	Secrétaire de l'Association, AUCC
David McCallum	Directeur général, ABRC/CARL (jusqu'en octobre 1995)
Tim Mark	Directeur général intérimaire, ABRC/CARL (d'octobre 1995 à septembre 1996)
Richard Nimniean	Analyste principal des politiques, AUCC

COMITE CONSULTATIF SUR LE DROIT D'AUTEUR

Sally Brown	Vice-présidente, Relations extérieures, AUCC (présidente)
Tim Mark	Directeur général intérimaire, Association des bibliothèques de recherche du Canada
Ghislaine Dupuis	Chercheur, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Graham Hill	Bibliothécaire, McMaster University
Pierre Killeen	Agent des relations avec les gouvernements, Association des collèges communautaires du Canada
W. Alan Simms	Adjoint exécutif au Vice-recteur (administration), The University of Manitoba
Ross Mutton	Directeur, médias didactiques, Carleton University
Bob Cram	Directeur, formation continue, University of Saskatchewan
Debbie Harvie	Directrice, Librairie, The University of British Columbia
Tonia Marsden	Rectrice, Wilfrid Laurier University (conseillère spéciale)
Colin Bloom	Osler, Hoskin and Harcourt (conseiller spécial)
Pierre-Yves Boucher	Secrétaire de l'Université, Université d'Ottawa (conseiller spécial)

GROUPE D'ÉTUDE DE LA PASSATION DES MARCHÉS

Robert Eagle	Directeur, Service de recherche et agent de liaison internationale, Technical University of Nova Scotia
Jim C.M. Shute	Directeur, Centre for International Programs, University of Guelph
Brian Evans	Professeur, histoire et études ancestrales, University of Alberta
Denis Leclaire	Directeur, activité internationale, Saint Mary's University
Jean-Pierre Lemasson	Directeur, Bureau de la coopération internationale, Université du Québec à Montréal
Arthur Headlam	Conseiller, The University of Western Ontario

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION PAR RÉSULTATS

Serge Monette	Agent de liaison internationale, Université d'Ottawa
J. Colin Dodds	Vice-recteur, enseignement et recherche, Saint Mary's University
Michael Maher	Doyen, Faculté de gestion, The University of Calgary
Karen McBride	Gestionnaire, Politique et liaison, Relations internationales et programmes, AUCC
Valdemar Larsen	Gestionnaire, Programmes de partenariat, Relations internationales et programmes, AUCC
J. France Tremblay	Agent de programmes, Relations internationales et programmes, AUCC

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BANQUE MONDIALE

George Ivany	Recteur, University of Saskatchewan (président)
Joe Knockaert	Directeur, Bureau de coopération internationale, Simon Fraser University
Carol Abrahams	Coordonnatrice de programmes, Division du développement international, University of Calgary
Gary Warner	Directeur, McMaster International, McMaster University
Ruth Neubit	Directrice par intérim, Ryerson International Development Institute, Ryerson Polytechnic University
John Baboe	Secrétaire du conseil d'université, Nipissing University
Maïa Dambourès	Professeur, Université Laval
Rebecca Aiken	Directeur adjoint, McGill International, Université McGill
Denis Leclaire	Directeur, activité internationale, Saint Mary's University
Eva Egron-Polak	Vice-présidente, Relations internationales et programmes, AUCC

MÉMOIRES ET COMPARUTIONS

En 1995, l'AUCC a présenté des mémoires à des comités du Sénat ou de la Chambre des communes et comparu à de nombreuses reprises devant des comités ou à l'occasion de consultations. Enfin, nous avons envoyé de nombreuses lettres aux ministres sur d'importantes questions de politique. Voici la liste des mémoires.

La proposition du Livre vert et l'avenir de la participation fédérale au financement de l'enseignement postsecondaire : une évaluation des répercussions possibles sur les universités canadiennes, rapport rédigé par l'AUCC, janvier 1995.

Mémoire à M. Peter Morand, Président, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au Canada : la réaction de l'AUCC au plan opérationnel du CRSNG de décembre 1994, 31 janvier 1995 (lettre).

Mémoire à M. Allan J. Darling, Secrétaire général, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, sur l'avis public CRTC 1994-130, 10 février 1995 (lettre).

Mémoire au Sous-comité sur le droit d'auteur du Conseil consultatif sur l'autoroute de l'information au sujet de son projet de rapport final intitulé *Le droit d'auteur et l'autoroute de l'information*, le 28 février 1995. (Mémoire conjoint : AUCC, Association des collèges communautaires du Canada, Association des bibliothèques de recherche du Canada, Association canadienne des professeures et professeurs d'université, Canadian Library Association, Association canadienne des commissions/conseils scolaires, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants).

Mémoire présenté à l'honorable Paul Martin, ministre des Finances, en réponse au budget fédéral de février 1995, (lettre).

Mémoire au Conseil de recherches en sciences humaines : programme des subventions générales de recherche, 19 avril 1995 (lettre).

Notes pour une présentation devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur le *projet de loi C-76, Loi d'exécution du Budget 1995*, Ottawa, le 9 mai 1995.

Mémoire à Développement des ressources humaines Canada sur le projet de politique et de guide de procédure pour le programme fédéral sur l'aide financière aux étudiants, 17 mai 1995 (lettre).

Mémoire présenté à Monsieur David Johnston, Président, Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, le 24 mai 1994 (lettre conjointe signée par l'AUCC, l'Association des collèges communautaires du Canada, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, l'Association canadienne des bibliothèques, l'Association des commissions/conseils scolaires, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Mémoire aux ministres James Downey (provincial) et John Manley (fédéral) sur l'Accord sur le commerce intérieur, le 29 septembre 1995. (Lettre conjointe signée par l'AUCC, l'Association des collèges communautaires du Canada et l'Association canadienne du personnel administratif universitaire).

Mémoire à Développement des ressources humaines Canada sur les seuils de non-remboursement des prêts aux étudiants et l'accréditation des établissements, 3 novembre 1995 (lettre).

Notes pour une allocation d'ouverture lors de la table ronde prébudgétaire organisée par le Comité des finances de la Chambre des communes, le 6 décembre 1995.

On peut obtenir copie des mémoires et lettres à la Division des relations avec les gouvernements et affaires publiques de l'AUCC, 350, rue Albert, bureau 600, Ottawa (Ontario) K1R 1B1.

Savez-vous que ...

L'Association des Universités et Collèges du Canada représente les universités du pays, ici et à l'étranger. Elle a pour mandat de favoriser les intérêts de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- L'AUCC est l'un des plus vieux organismes sur la scène d'Ottawa. Elle est un chef de file de l'enseignement supérieur depuis plus de 80 ans.
- Les 88 universités membres de l'AUCC sont situées dans toutes les provinces du pays, d'un océan à l'autre. Elles décernent environ 175 000 grades universitaires chaque année.
- Selon une récente étude de l'AUCC, les entreprises canadiennes qui commercialisent les produits de la recherche universitaire en retirent plus d'un milliard de dollars chaque année.
- Les universités canadiennes sont actuellement présentes dans tous les pays en développement de la planète. L'AUCC tient une base de données sur 2 000 projets de développement international que les universités ont entrepris avec des homologues de pays en développement au cours des 20 dernières années.
- Chaque année, l'AUCC répond à environ 9 500 appels téléphoniques, messages électroniques et lettres de gens qui cherchent de l'information sur les universités canadiennes.
- *Affaires Universitaires*, le périodique de l'AUCC sur l'enseignement supérieur, est offert gratuitement à tous les professeurs, employés et étudiants des établissements membres de l'AUCC. *Affaires Universitaires* est publié depuis 1959 et recouvre tous ses frais, impression, loyer de bureaux et traitements compris, par la vente de publicité et les abonnements.
- En 1995, l'AUCC a administré quelque 140 programmes de bourses d'études pour des entreprises, des fondations et des ministères. Plus de 2 000 étudiants canadiens ont touché des bourses par son entremise.

BEST COPY AVAILABLE